



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Agglomération Montargoise

Sommaire

2023 en images	4
L'Agglomération Montargoise	6
L'organisation de l'agglomération	7
Les compétences	7
L'organisation politique	8
L'organigramme	10
Une agglomération attractive	12
Campus connecté	13
Pépinière d'entreprise	13
L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !	14
Un territoire harmonieux	19
Cadre de vie et territoire	19
L'habitat	24
Une agglomération dynamique	26
Musée Girodet	26
Agorame	29
Médiathèque	30
Saison culturelle SORTIR 2023-2024	35
La Maison de la Forêt	36
La politique sportive communautaire	38
Une agglomération solidaire	41
L'accessibilité	41
Cohésion sociale et politique de la ville	41
Prévention et citoyenneté	43
Police intercommunale	45
Une agglomération engagée	47
L'eau dans l'Agglomération Montargoise	47
Transition écologique	51
Les moyens de l'agglomération	53
Les ressources humaines	53
Les finances	56
Annexes	60
Annexe 1 : le bureau	60
Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2023	61
Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2023	62

“ Ce rapport d'activité est une synthèse transversale du travail conjoint des élus et des agents de l'Agglomération Montargoise sur l'année 2023.

Il permet de retracer les actions et projets menés au cours de l'année écoulée et met en avant l'importance de l'activité de l'Agglomération pour le développement de son territoire.”



2023 en images

22 juin

La Flamme au cœur de l'AME
brille de mille feux



10 juillet

Inauguration de l'édition 2023
de l'Été de proximité.

20 juillet

Inauguration de l'exposition
« I love reptiles » de la Maison
de la Forêt.

12 septembre

Ouverture du Stand de tir
communautaire d'Amilly

3 octobre

Signature du Contrat Opérationnel
de Prévention & Sécurité.

4 octobre

À l'occasion de la semaine
européenne du Développement
Durable, la matinée
« Décarbonons nos flottes »

21 octobre

Escape game au musée Girodet,
retour dans les années 1814

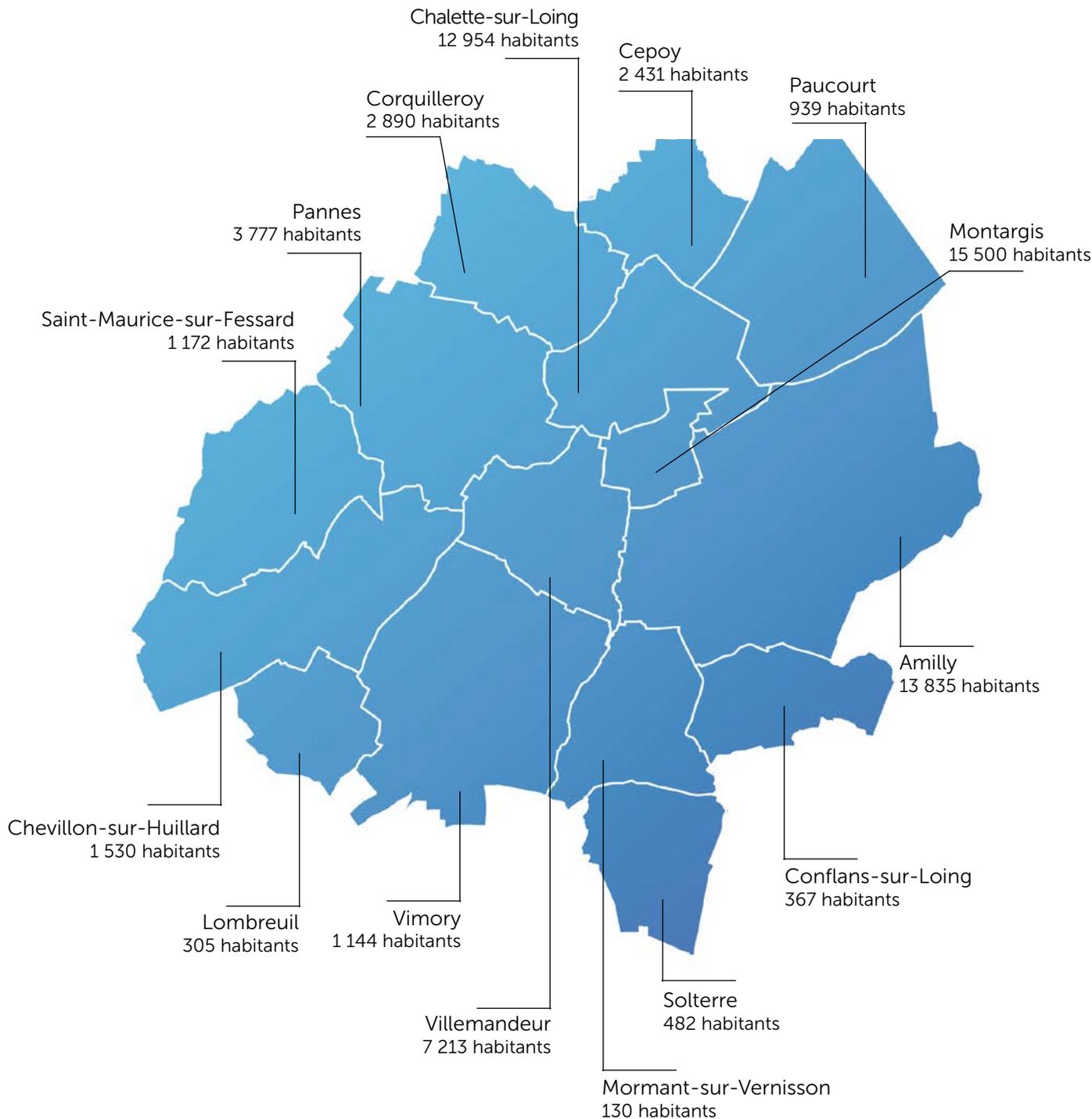
Tout au long de l'année

Avancée des travaux de l'usine
de potabilisation.





L'Agglomération Montargoise



15
communes
membres de
l'Agglomération
Montargoise

64 669*
habitants

168 km²
de superficie

Budget annuel
65,80 M€
dépenses

66,35 M€
recettes

*POPULATION TOTALE = POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART
La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

L'ORGANISATION DE L'AGGLO

Les compétences

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXERCE EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES MEMBRES LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.
- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Assainissement des eaux usées.
- Eau potable.
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

ELLE EXERCE AUSSI LES AUTRES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
- Rivières et canaux.
- Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
- Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire.
- Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
- Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- Comité des Œuvres Sociales (COS).
- Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
- Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- Soutien aux actions de formation.
- Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
- Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.
- Fourrière animale.
- Gestion des eaux pluviales urbaines.

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE GÈRE ÉGALEMENT UNE POLICE INTERCOMMUNALE SUR NEUF COMMUNES

Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory.

L'organisation politique

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire. Le Conseil communautaire d'installation, suite au renouvellement des conseils municipaux a élu son président le 09/07/2020.

Président de l'Agglomération Montargoise : Jean-Paul BILLAULT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire s'est réuni 6 fois en 2023 (janvier, mars, mai, juin, septembre, décembre). Chaque Conseil communautaire a été précédé d'une réunion de Bureau.

Organe délibérant de la Communauté, le Conseil décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Conformément à l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération, 57 élus communautaires siègent au sein de la Communauté d'agglomération, dont le Président (cf. annexe 1 - p.60).



6

réunions
de Conseil
communautaire

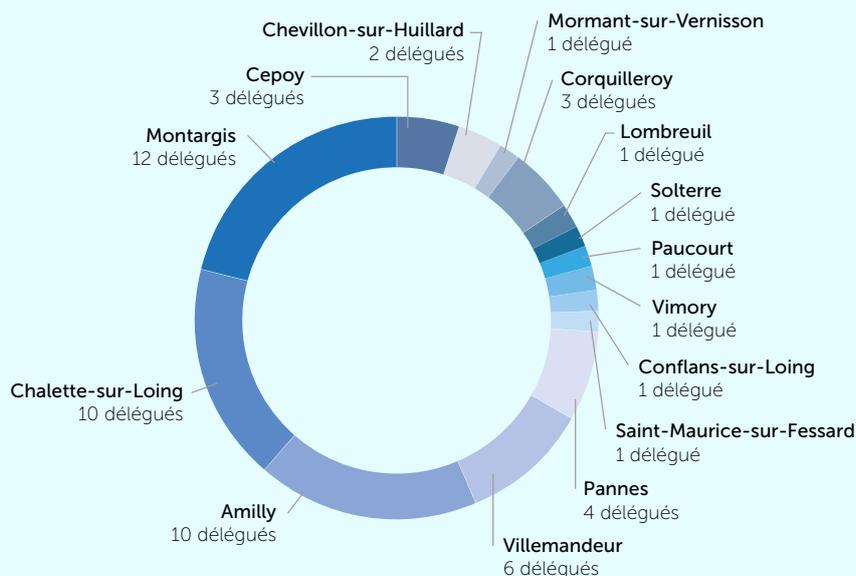


316

délibérations
ont été prises
(contre 340 en 2022)

Détail des délibérations :
259 à l'unanimité des
suffrages exprimés
(soit 91 %),
27 délibérations à la
majorité absolue (soit 9 %),

Répartition des 57 membres
du Conseil communautaire
par commune au 31/12/2023



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Les réunions de Bureau précèdent celles du Conseil Communautaire.

Deux fonctions distinctes sont assurées par le Bureau :

- **Une fonction délibérative** : le Bureau communautaire peut avoir délégation du Conseil communautaire pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le Conseil de la Communauté d'agglomération. Un rendu des décisions doit alors être fait en Conseil communautaire.

À l'heure actuelle, le Bureau Communautaire ne bénéficie pas de délégation du Conseil communautaire.

- **Une fonction de réflexion**, d'avis et de propositions pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la communauté d'agglomération, et sur les dossiers importants soumis au Conseil communautaire.

Le Bureau est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 3 Conseillers communautaires délégués.

Président : Jean-Paul BILLAULT.

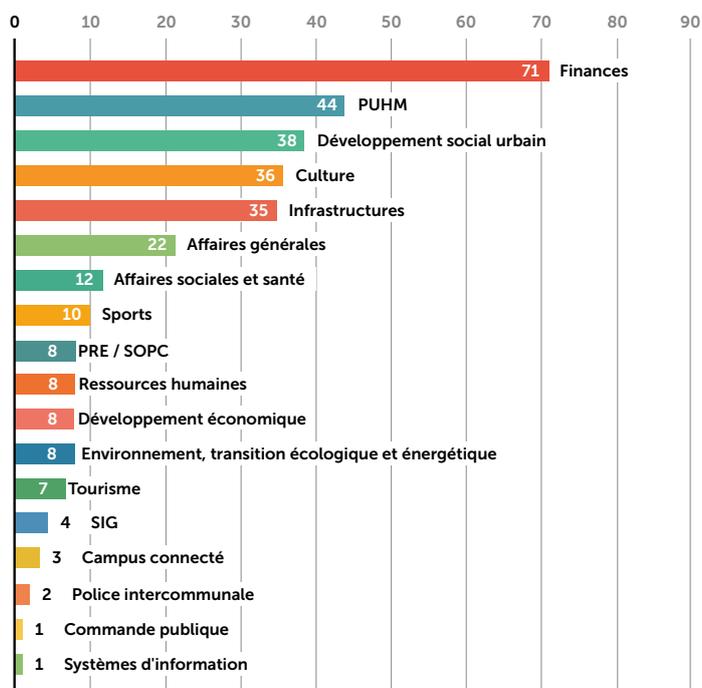
1^{er} Vice-Président : Gérard DUPATY.

Vice-Présidents : Franck DEMAUMONT, Benoît DIGEON, Denise SERRANO, René BÉGUIN, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Christian BOURILLON, Christel OLIVEIRA, Eric GODEY, Régis GUERIN, Valérie BASCOP, Gérard LORENTZ, Vincent DESRUMAUX.

Conseillers communautaires délégués : Baudouin ABRAHAM, Philippe VAREILLES, Anne PASCAUD.

(cf. annexe 1 : le bureau - p.60)

Nombre de délibérations par domaines de compétence - Exercice 2023



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent chacune de 2 membres (cf. annexe : composition des Commissions - p.62). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président ou un Conseiller Communautaire délégué. La Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics sont présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

La Commission Intercommunalité s'est réunie 2 fois en 2023 pour :

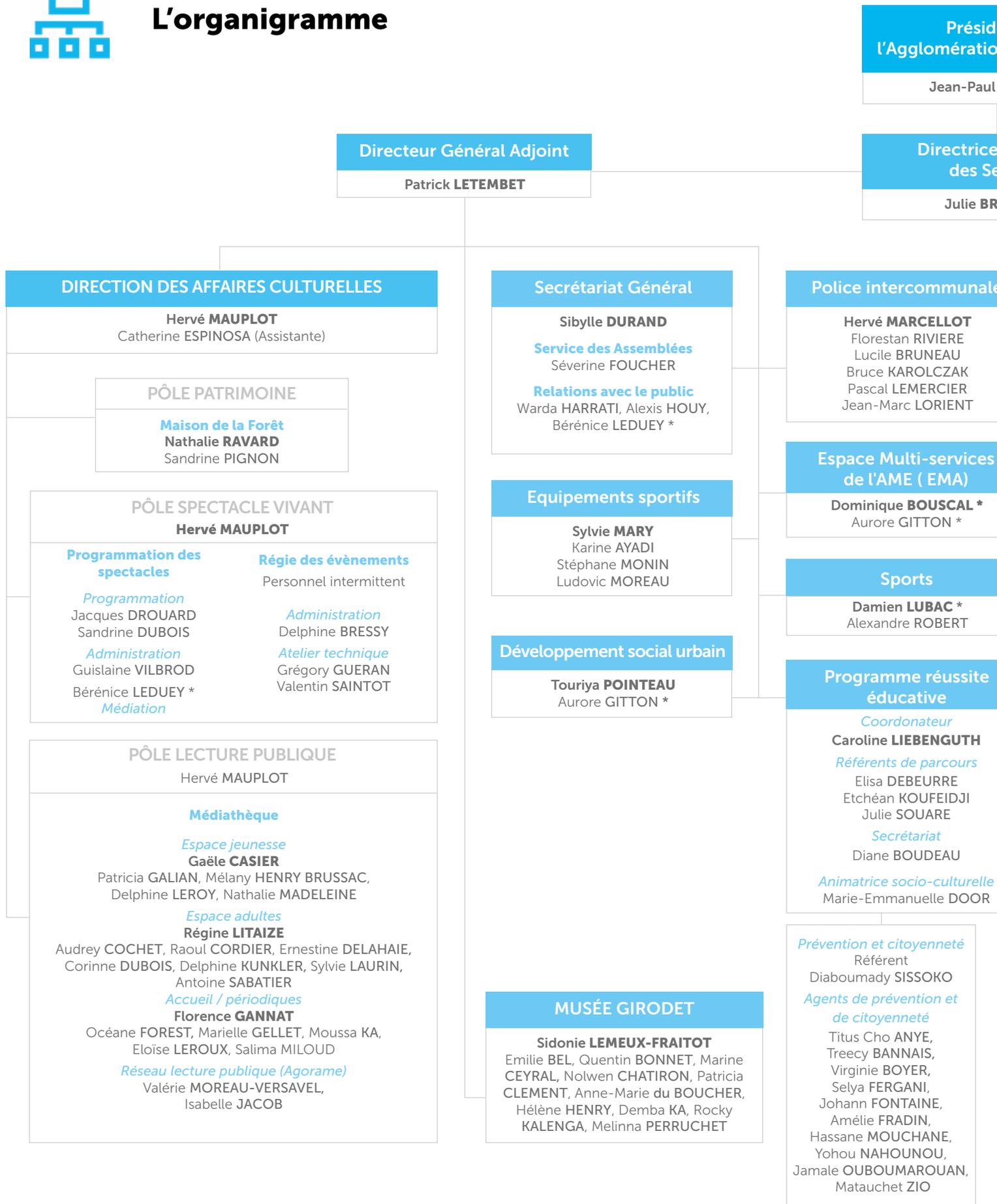
- Présenter les modalités de prise de compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques) ;
- Mettre à jour les statuts de l'Agglomération Montargoise. Les statuts ont été modifiés par délibération du Conseil communautaire du 26 septembre 2023. L'arrêté préfectoral portant approbation de ces modifications est intervenu le 11 janvier 2024 ;
- Définir l'intérêt communautaire des compétences de l'Agglomération Montargoise votée par le Conseil communautaire du 26 septembre 2023;
- Mettre à jour le règlement intérieur du Conseil communautaire pour prendre en compte les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par l'Agglomération Montargoise.

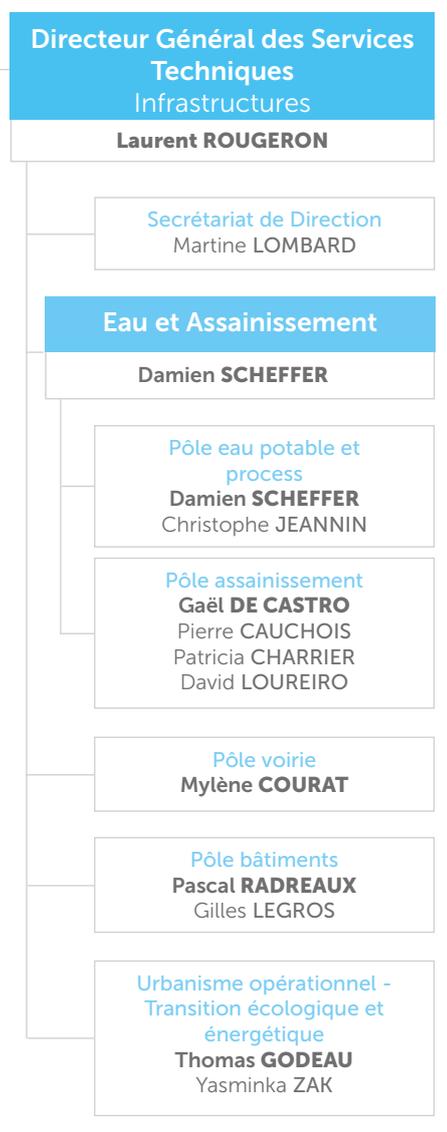
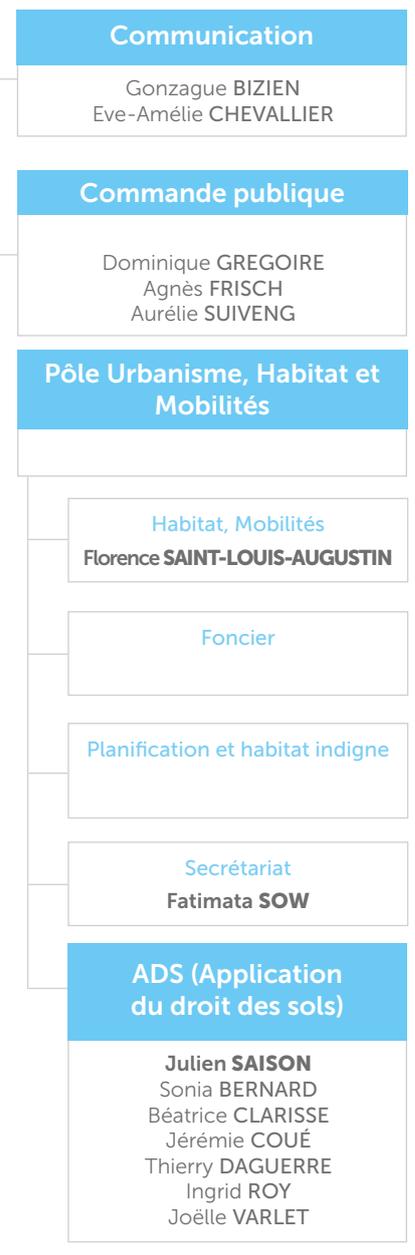
Ainsi, les actes administratifs faisant l'objet d'une publicité sont dorénavant accessibles via la borne tactile extérieure installée à l'Hôtel communautaire ou via le QR Code ci-dessous.





L'organigramme





(*) Agent affecté à 50 %

UNE AGGLO ATTRACTIVE

AIDE AUX COMMERCES

Le dispositif d'aide aux derniers commerces en milieu rural concerne :

- L'accompagnement des entreprises dans leur développement avec de la recherche de foncier ou de locaux professionnels ainsi que permettre l'identification des friches.
- La mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement des entreprises (Dispositif "Economie de Proximité pour des aides jusqu'à 5000 €) et son conventionnement avec la Région.
- L'accompagnement des associations d'entreprises (APAM, ADIM, etc...)souhaitant s'implanter sur le territoire.

PROJETS STRUCTURANTS

Le service Développement économique a pu :

- Etablir un suivi de l'emploi salarié en analysant les données URSSAF trimestriellement.
- Participer à la gouvernance et au financement du CFA Est Loiret
- Suivre et accompagner financièrement la Mission Locale
- Gérer une réflexion sur une possible "Ecole de Production"

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DES 4 EPCI

20 réunions se sont tenues dans le cadre de la coopération économique développée à l'échelle des 4 EPCI du territoire du PETR Gâtinais montargois, notamment avec la collaboration des EPCI voisins au sujet d'un centre de Formation Interentreprises

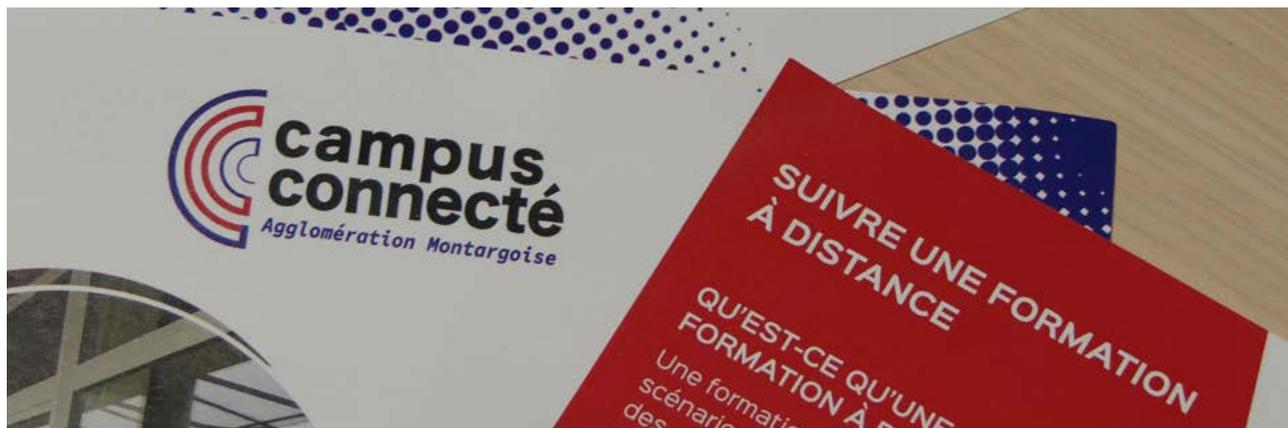
TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de reconquête industrielle et de développement des territoires. En 2023, l'Agglomération Montargoise a reconduit la labellisation "Territoire d'Industrie". Les projets de développement des Territoires d'industrie se structurent autour de 4 axes :

- **L'attractivité**, grâce notamment à l'appui de la Banque des territoires mobilisée en priorité pour l'ingénierie, l'immobilier industriel et le foncier, ou de Business France en capacité de lancer des diagnostics d'attractivité et d'accompagner les démarches d'export ;
- **Le recrutement des compétences nécessaires**, par une mobilisation notamment du Plan d'investissement dans les compétences, ainsi que la définition d'un nouvel outil, le « volontariat territorial en entreprise » (VTE), qui vise à orienter de façon privilégiée les étudiants diplômés vers des PME industrielles, lesquelles éprouvent souvent des difficultés à recruter de jeunes talents, notamment lorsqu'elles sont éloignées des centres métropolitains ;
- **L'innovation**, en bénéficiant des dispositifs en faveur de la transition numérique, notamment 10 000 accompagnements de PME vers l'industrie du futur au profit des PME, et en mobilisant les moyens du Programme d'investissements d'avenir ;
- **La simplification**, notamment grâce à la démarche des sites industriels clés en main qui vise à accélérer les implantations industrielles.

L'Agglomération Montargoise est engagée dans ce dispositif et participe aux actions définies.

Campus connecté



Le territoire de l'Agglomération Montargoise et plus largement le bassin de vie du Gâtinais montargois dont il fait partie souffrent à la fois d'un manque d'offres de formations post-baccalauréat localement et d'un éloignement aux pôles universitaires les plus proches (1h). Face à cette réalité, le Campus Connecté de l'Agglomération Montargoise offre une solution adaptée aux personnes désireuses de poursuivre, de reprendre ou de commencer une formation post-bac à distance. Encadrés par deux tutrices dédiées, les étudiants bénéficient d'un accompagnement sur mesure visant à les soutenir dans leur organisation, leur méthodologie de travail et leur motivation.

Le Campus Connecté permet également d'étudier dans un cadre propice au maintien du lien social grâce à des temps hebdomadaires dédiés, avec des séances individuelles et collectives. Par ailleurs, les étudiants ont accès sur place à une connexion internet, un ordinateur portable et une imprimante, facilitant ainsi leurs travaux et leurs études au quotidien.

Le 16 juin 2023, les étudiants finissaient leur année et pour certains leur cursus mais il marquait aussi la fin de la deuxième année du Campus connecté. Afin de clôturer cette nouvelle année passée, un événement a été organisé en présence des élus, des partenaires et des étudiants. Ainsi monsieur Jean-Paul Billault, président de l'Agglomération Montargoise en présence de la responsable et de la tutrice du Campus connecté ont pu féliciter les étudiants et souligner les enjeux importants portés par la structure : permettre à toutes et tous de pouvoir continuer un cursus scolaire sans restriction géographique, tout en étant accompagné vers une autonomie.

L'année s'est conclue avec un taux de réussite de 66%, témoignant des efforts et de l'engagement des étudiants et de l'équipe pédagogique du Campus connecté.

Pépinière d'entreprise

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE QUI ACCOMPAGNE LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Dans le cadre de sa compétence « développement économique » et en compatibilité avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Centre-Val de Loire, l'Agglomération a renouvelé la convention pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 afin de pouvoir bénéficier, au profit de son territoire, d'**Initiative Loiret** dont l'objectif est de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des TPE et des PME.

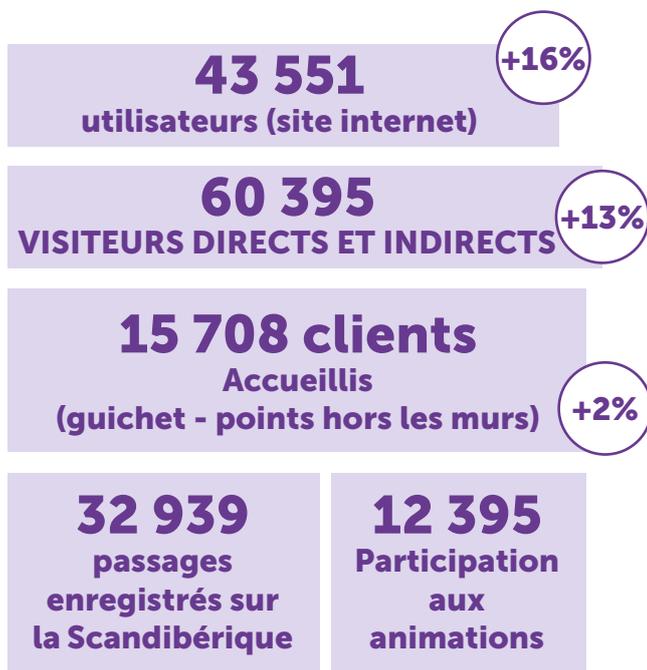
8 bureaux occupés
10 m² à 36 m²

3 ateliers pour les matériels ou matériaux

100 m² de superficie pour les ateliers

L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !

L'OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMERATION MONTARGOISE



L'office du tourisme ne cesse de promouvoir le territoire et pour cela a organisé de nombreuses nouveautés pour cette année 2023 :

- Le 19 Mai : CONGRÈS JUMELAGE GREVEN

40 sacs d'accueil de documentation touristique et produits souvenirs à l'effigie de Montargis/ Visite commentée de la ville / Congressistes (Allemands et Français)

- Juillet à Septembre : UN ÉTÉ À LA CARTE

Croque ma ville / Secret de Pâtisserie / Tous à la Pêche / Tous en Trott'électrique / Peins ta Ville

- Mi-Mai à fin Juin : BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE / ROUTE DE LA ROSE

Produits locaux et articles artisanaux valorisant la rose

TOUS EN SELLE SUR LA SCANDIBÉRIQUE

Sur plus de 1700 km, La Scandibérique traverse la France du nord au sud en passant par Paris.

C'est la partie française de l'EuroVelo 3, ou véloroute des Pèlerins, reliant Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne.

Il s'agit du plus long itinéraire cyclable balisé et sécurisé de France.

La Scandibérique offre à elle seule la possibilité d'explorer une grande diversité de terroirs, de jolies pépites et sites remarquables au gré de la campagne française.

À la portée de tous, la Scandibérique est une véritable invitation à la rencontre : avec les territoires, avec les autres et avec soi !

Comptant déjà de nombreux cheminements piétons et cyclables, les bords de cours d'eau servent aujourd'hui de support aux itinéraires cyclables structurants (chemins de halage) mis en place par l'Agglomération.

La trame verte du territoire, particulièrement dense (forêt de Montargis), représente également un fort potentiel en termes de liaisons douces.

L'Agglomération porte d'ailleurs dans ce cadre un Schéma directeur des modes actifs : document cadre de la politique de mobilité à l'échelle de la communauté d'agglomération pour les 12 ans à venir. Ce schéma directeur des modes actifs constitue une feuille de route et une boîte à outils pour porter le développement de l'usage des modes actifs sur le territoire.

Concrétisé par un programme pluriannuel d'investissements, il définit un maillage d'itinéraires cyclables et piétons à l'échelle du territoire.



Des hébergements ont également été mis en place sur un des campings communautaires (labellisé accueil vélo) afin de permettre aux cyclotouristes de loger et séjourner sur notre territoire.

Toujours dans une volonté de favoriser le développement du slow tourisme sur son territoire et son attrait touristique, l'Agglomération a lancé un grand projet d'aménagement de son port de plaisance : projet de 10 Millions d'euros.

PORT DE PLAISANCE

Au sud de l'écluse de la Marolle, le canal s'élargissait autrefois, comme en témoigne le toponyme « Port Saint Roch », une configuration que les aménagements actuels recréent. Le bassin, destiné à accueillir les bateaux, rétablit la connexion avec la façade urbaine de la rue du Port Saint Roch en retirant le remblai moderne, afin d'offrir un plan d'eau élargi.

Ce nouvel espace permettra d'amarrer environ 30 bateaux, répartis selon leurs tailles et la durée de leur stationnement. En comptant les embarcations situées entre les pontons et les berges, ce sont près de 60 bateaux qui pourront animer le nouveau port Saint Roch.

Ce port, conçu comme **un espace urbain scénographié**, favorisera l'interaction entre le tourisme fluvial et la ville. Il offrira aux visiteurs des points d'accostage, à court et long terme, servant de base pour explorer la ville, ses commerces et ses services. Pour les Montargois, c'est un lieu de convergence des promenades entre les deux rives du canal, reliant le pont Saint Roch à l'écluse de la Marolle, autour d'une esplanade piétonne et d'une rue du port élargie en quai aménagé et promenade paysagée.

L'esplanade, pièce centrale du projet, est conçue comme une vaste place pavée en pierre, prévue pour accueillir divers événements telles que des fêtes ou des rencontres autour du port.



LA CAPITAINERIE

La capitainerie accueillera **les fonctions support du port Saint Roch** : les services liés à la navigation, l'organisation du port, les équipements techniques et un bar restaurant.

Le bâtiment est conçu comme un grand kiosque très léger : une structure porteuse en bois et de grands volumes vitrés rythmés par des grands volets métalliques coulissants.

Il offre des vues panoramiques sur le port et le canal et sa transparence invite à entrer et utiliser les services proposés.

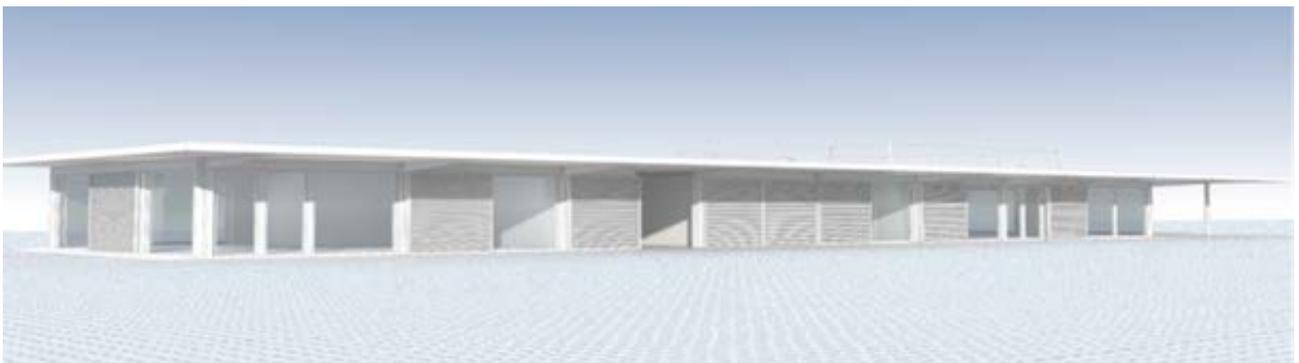
Les promenades

L'aménagement se développe au nord de l'esplanade jusqu'à la passerelle de la Marolle (Eiffel) et le boulevard des Belles manières.

Une allée piétonnière et cyclable longe le quai bordé par des alignements d'arbres et des jardins et s'articule avec les esplanades qui jalonnent son parcours :

- L'esplanade Tabarly
- La place des Belles manières

Cette allée est bordée par les alignements d'arbres existants et complétée par des plantations arbustives et arbres tige.



LES CAMPINGS



Le camping de la Forêt***

Situé sur la commune de Montargis, le camping de la Forêt a connu une belle saison 2023. Si on compare le CA 2023 à celui de 2022 avec des périodes d'ouverture équivalente le chiffre d'affaire est en légère baisse (-5%). Les touristes sont de retour c'est une très bonne nouvelle pour notre territoire. On constate une fidélisation de la clientèle : de nombreux clients s'arrêtent à l'aller et repassent au retour.

Éléments clés à retenir

- La situation géographique de Montargis en fait une ville « étape » pour les touristes français et étrangers,
- Le camping est labellisé Accueil Vélo,
- Séjour type :
 - 1 nuit + 2 personnes + camping-car + électricité : 21,50€
 - 1 nuit + 2 personnes + véhicule + caravane+ électricité : 21,50€
- Les retours sur les réseaux sociaux sont très positifs (Google my business et autres sites de référencement).

- Utilisation de l'outil de E-réputation Fairguest (application du Comité Régional du Tourisme regroupant tous les avis sur Internet) : la note globale de l'établissement est de 7.7 /10. Bonne notation due à la qualité de l'accueil et des prestations mise à disposition des clients. Cependant la vétusté des sanitaires est mise en avant.
- Toujours dans la volonté de développer l'attractivité du camping, les 2 établissements utilisent Place de Marché, un service de réservation en ligne.

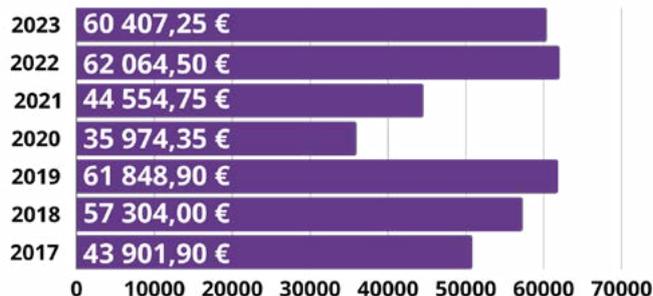
Les retours sur les questionnaires de satisfaction sont très positifs :

86,58%
très satisfaits



12,74%
satisfaits

Évolution du chiffre d'affaires :





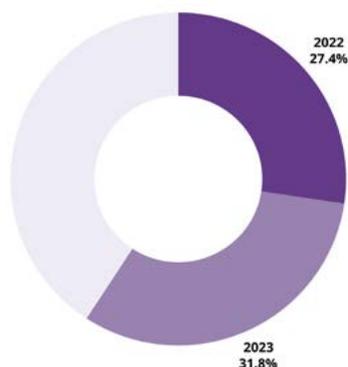
Le camping des Rives du Loing**

Situé sur la commune de Cepoy, le Camping des rives du loing est classé 2 étoiles et comporte 50 emplacements. Le camping des Rives du Loing a connu une très belle saison 2023 en continuité de 2022. La mise en place de 5 hébergements locatifs type lodge a permis de doubler le chiffre d'affaires de l'établissement en 2022 et de progresser de 25 % en 2023 avec un taux d'occupation supérieur au prévisionnel.

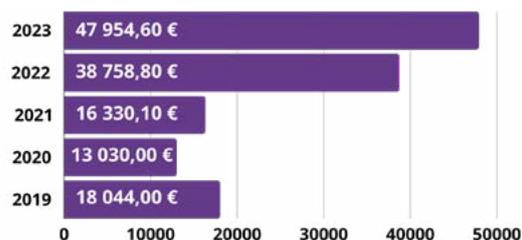
Éléments clés à retenir

- Le camping des Rives du loing est un des derniers campings situés au cœur d'un village à proximité immédiate des commerces ce qui est très apprécié,
- Situé à proximité de la véloroute, il bénéficie de son développement,
- Le camping est labellisé Accueil Vélo, hébergement pêche et station verte ce qui lui permet, grâce aux référencements, de bénéficier d'une communication nationale et internationale
- Mise en place d'hébergements insolites
- Sur l'ensemble de la saison, les agents constatent une fidélisation de la clientèle et un allongement des séjours
- Retours très positifs sur les questionnaires de satisfaction (37% de très satisfait et 61% satisfait) ainsi que sur la page google my business dédiée au camping
- Très bonne notation due à la qualité de l'accueil et des prestations
- Utilisation de l'outil de E-réputation Fairguest (application du Comité Régional du Tourisme regroupant tous les avis sur Internet) : la note globale de l'établissement est de 8.8 /10

Le taux d'occupation :



Évolution du chiffre d'affaires :



UN TERRITOIRE HARMONIEUX

Cadre de vie et territoire

PLANIFICATION

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain a été approuvé en février 2020.

Elaboré à l'échelle des 15 communes de l'Agglomération, en partenariat avec l'ensemble des communes membres, **le PLUiHD définit les orientations d'aménagement du territoire** en termes d'habitat, de mobilités, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels. La limitation de la consommation foncière, les mobilités alternatives et la lutte contre la précarité énergétique sont également au cœur du projet.



Le principal axe du projet politique inscrit dans ce PLUiHD est le suivant :

1. Rédaction et mise à jour des documents d'urbanisme applicables sur le territoire de l'Agglomération Montargoise.

En 2023, quatre évolutions du PLUiHD ont permis d'ajuster les documents d'urbanisme :

- Une annulation d'une procédure de mise en compatibilité du PLUiHD par déclaration de projet sur la commune de Mormant-sur-Vernisson par une délibération n°23-38 en date du 31 janvier 2023 (délibération initiale n°22-37 du 1^{er} février 2022)
- Une modification de droit commun n°1 notamment pour la mise à jour du règlement écrit par arrêté n°23-47 du 4 mai 2023,
- Une modification allégée n°1 par délibération n° 23-150 du 16 mai 2023, relative à un changement de zonage d'une parcelle sur la commune d'Amilly, rue des Pointards.
- Un suivi des différentes procédures et mise en place des futures évolutions du règlement.

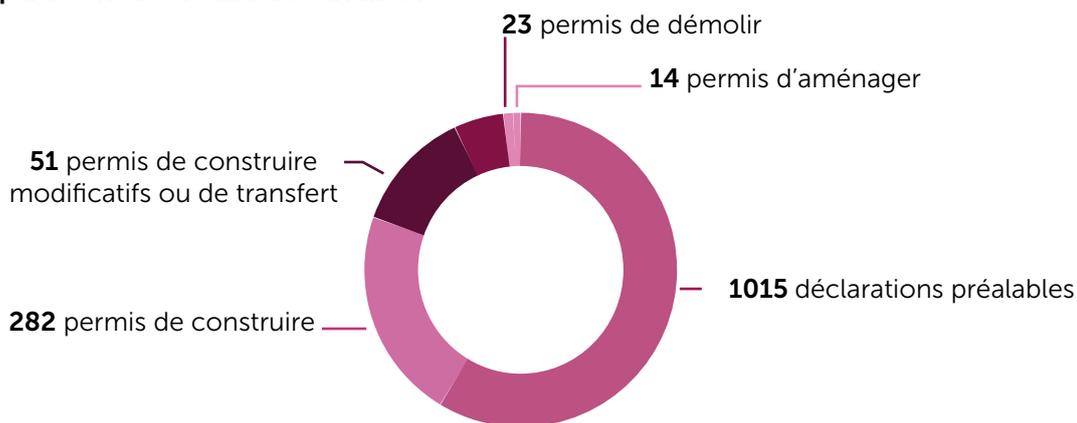
APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

En 2023, le service ADS a instruit les autorisations d'urbanisme sur 5 nouvelles communes. Il s'agit des communes de la Communauté de Communes des quatre vallées (Courtempierre, Girolles, Mignères, Mignerette, Treilles-en-Gâtinais). Le service ADS intervient sur un total de 31 communes.

- 6 réunions pour la commission urbanisme et foncier se sont tenues en 2023
- 6 réunions pour la commission du logement se sont tenues en 2023
- 3 réunions pour la commission mobilité se sont tenues en 2023

Tout au long de l'année le service ADS a traité 1598 dossiers d'urbanisme.

Elles se répartissent de la manière suivante :



Le volume de dossier a augmenté de 12.5% par rapport à 2022.

En dehors de cette année exceptionnelle de 2021 (sortie de COVID), le nombre de dossiers est en constante augmentation depuis 2018.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossier ADS instruits	1127	1251	1298	1731	1420	1598

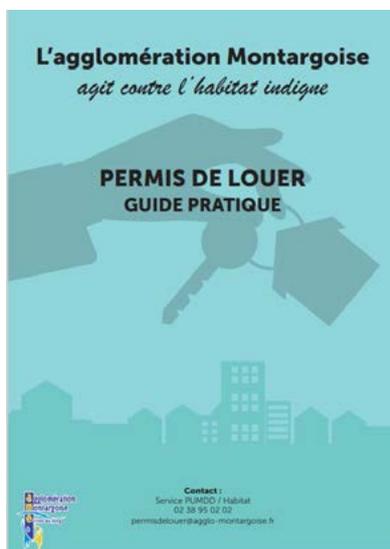
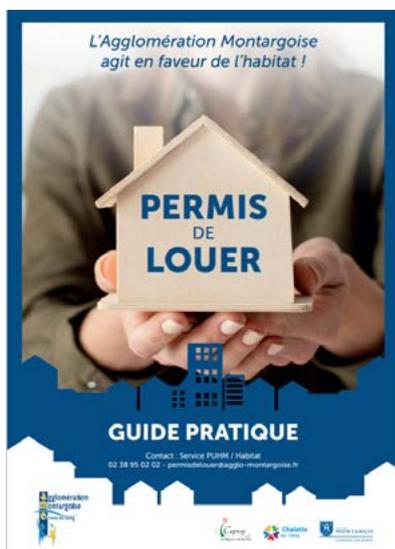
Les principales missions inscrites dans le service ADS sont les suivantes :

- Instruction des autorisations d'urbanisme pour les différentes communes avec lesquelles l'AME a signé une convention d'instruction en 2021.
- Instruction depuis 2023 des permis de diviser

Depuis 2023, l'AME agit en faveur de l'habitat en mettant en place le permis de louer et le permis de diviser. Ceux-ci permettent d'assurer des logements dignes aux locataires, d'assurer le propriétaire de louer un bien attractif, de lutter contre les marchands de sommeil et d'améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

En effet, le Conseil communautaire a décidé d'instaurer une procédure de permis de diviser sur les communes de Cepoy et de Châlette-sur-Loing par une délibération n°23-41 en date du 31 janvier 2023. Cette procédure impose la délivrance d'une autorisation pour pouvoir diviser son logement dans les secteurs concernés. Il s'agit donc d'une nouvelle mission pour le service.

Il est notamment possible de consulter les guides pratiques et la page web du site de l'Agglomération Montargoise sur le sujet.



FONCIER

Cessions/acquisitions

5 actes fonciers ont été signés par l'Agglomération sur l'année 2023. Ces opérations foncières ont concerné :

- Le développement économique : vente de 3 terrains sur les zones d'activités d'intérêt communautaire « Arboria » à Pannes ;
- La valorisation paysagère de l'entrée ouest de la zone d'activité d'intérêt communautaire Saint Gobain à Chalette-sur-Loing
- La valorisation paysagère de l'entrée de bourg de Paucourt

Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

988 DIA ont été traitées en 2023. Comme à l'échelle nationale, si 2021 avait connu un volume important de DIA (+20% par rapport à 2020), l'année 2023 retrouve globalement le volume des années antérieures.

Commune	2020	2021	2022	2023
Amilly	271	328	317	244
Cepoy	53	74	55	48
Chalette-sur-Loing	180	210	206	164
Chevillon-sur-Huillard	25	35	30	27
Conflans-sur-Loing	5	8	6	3
Corquilleroy	55	84	63	56
Pannes	112	117	55	67
Paucourt	10	37	15	11
Lombreuil	11	15	6	4
Montargis	238	235	238	207
Mormant-sur-Vernisson	2	3	1	3
St-Maurice-sur-Fessard	14	14	20	18
Solterre	10	5	9	5
Villemandeur	131	170	143	122
Vimory	11	16	13	9
Total AME	1128	1351	1177	988

Le principal axe pour le service foncier est de :

- Définir la stratégie foncière de la communauté d'agglomération notamment en terme d'acquisitions, cessions, baux, droit de préemption, droit de priorité, rédaction de conventions et suivi des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le service SIG gère au quotidien **un grand nombre de données**, patrimoine de la collectivité, ces principales missions sont :

- Diffusion et mise à jour des données géographiques aux services communautaires et aux communes avec le WebSIG
- Cartographies et analyses spatiales à la demande sur les compétences communautaires (voirie, assainissement, développement économique, tourisme, sport ...)
- Open-Data
- Drone

- Suivi du dossier RGPD

En 2023, le Web SIG de l'Agglomération Montargoise comptait 75 utilisateurs dont 90% très actifs (25 pour l'AME, 50 dans les communes), ce qui représente :

- Environ 25 applications cartographiques déployées pour la consultation des données du cadastre, des réseaux, de l'urbanisme règlementaire ...
- 34 missions en drones représentant 20 jours de travail
- Lancement du portail de la collectivité



Portail de la collectivité data agglo : (<https://data.agglo-montargoise.fr>)

Les principaux projets réalisés par le service en 2023 :

Données :

- Etude des zones compensatoires/zones humides pour le service foncier
- Mise à jour du foncier dans les ZAEC (zone d'activités, budgets annexes) et RODP SNCF (Redevance d'Occupation du Domaine Public) pour le service finances
- Mission 3D Vélodrome pour le Pôle Bâtiment
- Appel à projet "Territoire Cyclable", travaux V3 et auscultation voirie
- Prise de drone et participation à la Flamme dans l'AME 2023 pour le service des sports
- Réalisation d'un tableau de bord du parc social et d'un outil de suivi des permis de louer
- Mise à jour de l'atlas des ZAE (zone d'activités économiques)
- Captation par drone des émeutes de juin 2023

Réalisations : production d'environ 500 cartes ou plans.

URBANISME OPÉRATIONNEL

Eco-quartier « les rives du Solin » à Chalette-sur-Loing

- Réception de la phase définitive de la Tranche 1-Phase 2 le 6 décembre 2023
- Clôture de la concession d'aménagement le 31 décembre 2023

Pôle commercial du Chesnoy à Amilly

- Arrêté de permis de construire pour le restaurant VOLFONI (lot 1.1) en date du 20 février 2023
- Arrêté préfectoral de suspension pour le projet de jardinerie (lot 2.2) en date du 30 novembre 2023

Projet de Renouveau Urbain du Plateau

- Jugement de la fixation du prix pour la parcelle AT n°6 à Montargis en date du 24 novembre 2023

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE VOIRIE ET D'ESPACES PUBLICS

TRAVAUX AVEC MARCHÉS

- Aménagement de la Rue du Gué aux Biches à Chalette-sur-Loing (sous délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Châlette)

TRAVAUX COURANTS

- Diagnostics Amiante et HAP sur enrobés et canalisations Aménagement de la traversée Sud sur la RD42 à Vimory,
- Repérage réseaux enterrés
- Travaux de coordination sécurité
- Travaux de topographie
- Travaux de géotechnique
- Travaux d'entretien des espaces verts liées aux pistes cyclables et friches en foncier AME
- Travaux de Diagnostic Ouvrages d'art
- Travaux de signalisation/marquages
- Travaux d'entretien des voiries communautaires



Pose de bornes de recharges pour véhicules électriques

Études

- Etude faune/flore pour la création de 3 passerelles à Conflans-sur-loing
- Etude de faisabilité des déviations Amilly Viroy et Pannes bourg
- Etude de faisabilité Passerelle Gué aux Biches Châlette-sur-Loing
- Etude zone humide Grande Prairie Châlette-sur-Loing
- Maître d'oeuvre extension Grande Prairie Châlette-sur-Loing
- Maître d'oeuvre aménagement Solterre-La Commodity RD2007 Phase 2
- Maître d'oeuvre aménagement Saint-Maurice-sur-Fessard rue de la Mairie Phase 2

- Maitre d'oeuvre aménagement rue de la Libération Amilly
- Diagnostic de l'état des 71 km de voiries communautaires

Ouvrage d'art

- Reprise des retouches peinture Pont Saint Nicolas Rue de Vaublanc Montargis

SCHEMA D'ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS

L'habitat

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Plan de Sauvegarde sur les copropriétés du Plateau

L'AME est engagée contre **l'habitat indigne**, en particulier sur les 3 copropriétés du Plateau (Les Archers, La Garde et Xaintrailles), situées respectivement 57, 59 et 61 Boulevard John F. Kennedy à Montargis.

En 2023, le plan de sauvegarde du Plateau à Montargis a été prolongé. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie de redressement et de réhabilitation de ces copropriétés. L'AME est chargée du suivi-animation de ce dispositif. Plusieurs actions ont été menées en parallèle :

- L'instauration du « permis de louer » depuis septembre 2020 : désormais, les propriétaires bailleurs privés doivent obtenir l'accord de l'EPCI pour toute nouvelle mise en location de leur logement ou tout changement de locataire. Ce dispositif permet de vérifier la décence des logements loués. En 2023, le permis de louer a été étendu à certains secteurs sur les communes de Cepoy, Chalette-sur-loing et Montargis.
- Une convention de portage provisoire d'une durée de 3 ans conclue avec la CDC Habitat Social en 2020 : l'objectif est de prévenir l'arrivée de propriétaires indécents, d'assainir les comptes avec l'acquisition des biens aux copropriétaires les plus endettés et d'augmenter la capacité financière des copropriétés pour le financement des travaux. Cette convention prévoit le portage de 16 lots à court terme par la CDC Habitat Social, incluant des actions d'acquisition, de travaux et de gestion des lots. En 2023, a été effectuée l'adoption du Plan Partenarial de la Demande et d'Information des Demandeurs de Logement Social.

17
permis de louer ont été
instruits en 2023 :

- 15 autorisations de louer
- 2 refus à la location ;

Habitat indigne

Réalisation de 3 réunions externes comité de suivi habitat indigne

Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH)

L'OPAH de 2019 arrivant à son terme, l'AME a décidé de reconduire ce dispositif : une étude pré-opérationnelle a été finalisée en 2022 pour intervenir en 2023 sur le marchés pour l'OPAH et l'OPAH RU :

Réalisation d'une réunion de lancement pour les dispositifs OPAH et OPAH-RU :

- Une OPAH classique à l'échelle des 15 communes (hors secteurs OPAH-RU) : intervention sur 68 logements en 3 ans,
- Une OPAH-RU (type renouvellement urbain) sur le périmètre ORT (Opération de revitalisation territoriale en lien avec le dispositif « Action Cœur de Ville ») de Montargis, ainsi que sur les secteurs Bourg et Vésines de Chalette-sur-Loing : 75 logements en 5 ans.

Les priorités retenues dans le cadre de ces 2 dispositifs sont :

- La lutte contre la précarité énergétique,
- Le traitement de l'habitat indigne et dégradé,
- Le soutien aux copropriétés fragiles ou dégradées,
- Le développement d'un parc locatif privé à vocation sociale.

En 2023, l'Agglomération Montargoise a participé financièrement à l'ADIL Loiret Eure et Loire et au Fonds Unifié Logement, cela octroie des garanties pour les emprunts contractés par les bailleurs pour les logements sociaux.

LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Situées à Villemandeur et Amilly, les aires d'accueil des gens du voyage comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO.

Une astreinte téléphonique est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour intervenir au plus vite. Plusieurs passages à la déchetterie sont nécessaires chaque semaine afin de maintenir les lieux propres et sains.

Un entretien régulier du terrain ainsi que des zones sensibles tel que les conteneurs ainsi que les fossés en périphérie du site est effectué.

La tonte des espaces verts, ainsi que la taille des arbustes sont réalisées dès que nécessaire.

L'Agglomération Montargoise y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants.

Bilan de fréquentation 2023

Villemandeur

Taux moyen d'occupation : 64,6% soit +3%

Durée moyenne d'un séjour : 0.8 mois

234 personnes accueillies soit +49

Amilly

Taux moyen d'occupation : 65.9 % soit +18%

Durée moyenne d'un séjour : 0.9 mois

177 personnes accueillies soit +32

CIMETIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

43 ventes de
concessions
toutes durées
confondues

51
inhumations

CRÉMATORIUM DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

1186
crémations

33
ventes de
columbaria

UNE AGGLO DYNAMIQUE

Musée Girodet

LE SUCCÈS D'UNE RICHE PROGRAMMATION !

- **Un Escape Game**, entre le 21 octobre 2023 et le 7 janvier 2024. Organisé en partenariat avec la Société Kreatelier, le jeu s'est appuyé sur le *Portrait de Napoléon* réalisé par Girodet et son atelier avec comme synopsis : « 1814, Paris. L'Empire est tombé. Napoléon est emprisonné. Les alliés de Louis XVIII s'en prennent à tous ceux qui ont soutenu l'Empereur. Les artistes n'y échappent pas... Anne-Louis Girodet doit fuir Paris. Saurez-vous l'aider à protéger l'une de ses œuvres emblématiques, au cœur de son atelier ? ». Le jeu a accueilli 455 joueurs



Affiche de
l'Escape
Game, 2023



Affiche des
JEP 2023

- **Le 13 mai à l'occasion de « La Nuit des musées »** a traditionnellement accueilli la restitution du projet « La classe, l'œuvre », cette année en partenariat avec le Lycée Jeannette Verdier. Un cabinet de curiosités préparé par les élèves a été présenté dans le salon central et cinq élèves ont organisé une visite commentée du musée pour le public. Un spectacle proposé par la compagnie Le Tir et la lyre et un Conte olfactif « Noah et Luna » ont animé la soirée (250 visiteurs).

- **L'été au musée...** Au cours de l'été, le musée a ouvert le 21 juin pour une semaine de partenariat avec le Conservatoire de musique de la Ville de Montargis. Une animation en huit formats a été proposée : en tête-à-tête / visites flash / visites adultes / visites familles / ateliers familles (2-5 ans) / ateliers familles (7-12 ans) / ateliers adultes-ados / rallye photo. Des ateliers olfactifs (avec le « P'tit Sniff ») ont été proposés. 1939 visiteurs ont été accueillis au musée entre juin et août soit une augmentation de 11,44% par rapport à l'année 2022, ainsi que 808 personnes sur le stand du musée Girodet à l'été de proximité.

- **Les 16 et 17 septembre pour les « Journées Européennes du Patrimoine »**, Sur le thème des « dangers au musée » déclinés en divers sujets à partir du tableau *d'Atala au tombeau* et d'une sélection d'œuvres sorties exceptionnellement de réserves, les deux journées ont été animées par des visites commentées, des lectures en famille, des animations en salle, un jeu de piste et un spectacle : Les Lectorales de Bruno de Saint Riquier et Antoine Marneur (542 visiteurs). Sur ses réseaux sociaux, le musée Girodet a totalisé en 2023 : 1500 fans Facebook et 1568 fans Instagram.

DEUX EXPOSITIONS POUR VALORISER LES COLLECTIONS DU MUSÉE GIRODET

- Une exposition **Triqueti la force du trait**, s'est ouverte le 3 décembre 2022, présentant la totalité des trente-cinq dessins du sculpteur conservés au musée et restaurés. La rencontre *Triqueti ce célèbre inconnu*, organisée le jour du vernissage a rassemblé conservateurs-restaurateurs, héritiers et spécialistes de l'artiste autour des dernières découvertes sur l'œuvre du sculpteur (52 participants). Cette exposition s'est terminée le 2 avril 2023. Lors d'une animation spéciale pour le week-end de fermeture de cette présentation exhaustive des dessins de Henry de Triqueti conservés au musée, la conservatrice-restauratrice Isabelle Drieu la Rochelle a présenté au public la restauration exceptionnelle d'un chef d'œuvre de Triqueti le carton préparatoire d'un tarsia, *Homère à la fontaine Hippocrène* (inv. 947.51). L'association Bella Maniera réunissant spécialistes et collectionneurs de dessins est venue visiter l'exposition le 25 février (3051 visiteurs)
- Une exposition d'été **Sens dessus dessous**, organisée du 21 juin au 6 septembre 2023, a permis de sortir des réserves des œuvres méconnues et restaurées présentées autour des cinq sens (1518 visiteurs). Des activités ont été proposées au public avec notamment des visites commentées, des ateliers et de la médiation, ce qui a permis au public de visiter cette exposition de manière ludique et approfondie.

ACQUISITIONS DU MUSÉE

- Plusieurs heureuses opportunités ont permis d'enrichir la collection du musée Girodet. Trois dessins de Girodet provenant de la collection César Becquerel. Le propriétaire de la galerie bordelaise « L'Horizon chimérique », a offert au musée quatre dessins de Triqueti, et deux croquis (2023.3.3 et 4). Une rare lithographie représentant le monument funéraire de Dureau de La Malle qui fut dessiné par Girodet en collaboration avec Perciera a été offerte.
- Le musée a acquis aussi la première huile sur toile connue de Girodet, *Bayard refusant les présents de son hôtesse à Brescia*. Le tableau de François-Xavier Fabre, *La Mort de Camille*, peint en 1785 pour le concours du Prix de Rome a été fait en don.
- Plusieurs manuscrits sont venus compléter heureusement le riche fonds d'archives. Douze lettres de la main de Girodet à Colette Godefroy épouse Reiset (inv. Ms.2023.2.1 à 12) écrites à l'occasion de la réalisation du portrait de celle-ci (inv. 009.4.1) et provenant des héritiers du modèle ont pu être acquises par préemption de l'Etat pour l'AME. Une lettre de Triqueti évoquant le rôle de Lamartine dans l'achèvement de la fonte des portes de l'église de la Madeleine à Paris écrite vers 1840 (inv. Ms.2023.1.1) a également été achetée, ainsi qu'une belle lettre de Girodet à Gaspard de Prony, datée du 1er mai 1823, recommandant les travaux scientifiques de César Becquerel (inv. Ms.2023.3.1)



VIE DES COLLECTIONS

- Le musée de Sologne à Romorantin a pris en charge la restauration d'un dépôt du musée Girodet, le grand paysage de Francis Blin, *Les Muids effet du matin en Sologne*, vue prise sur les propriétés de l'Empereur (Salon de 1853, inv. 874.96), à la suite de l'inondation du bâtiment en 2016.
- Dans le cours de la procédure de récolement, les vérifications et constats des œuvres déposées à Montargis à la Sous-Préfecture ainsi qu'au siège de l'Agglomération Montargoise ont été effectués. Ce travail a été l'occasion du retour en réserve de trois tableaux sur les souhaits de Monsieur le Sous-Préfet (*Fleurs*, inv. 841.1.1 ; *Faucon*, inv. 874.29 ; *Oiseaux aquatiques*, inv. 937.9), ainsi qu'un renouvellement des objets déposés dans les vitrines de l'accueil de l'AME.
- Le 21 mars 2023 *l'Atala au tombeau* peinte par Girodet pour l'impératrice Joséphine en réplique de l'original (1813, un dépôt du Louvre, inv. D. 969.12) est revenue des ateliers du C2rmF où elle bénéficiait d'une intervention fondamentale par l'équipe de Sophie Deyrolle depuis 2019.

RESTAURATIONS APRÈS INONDATIONS

- Une avancée notable dans les restaurations après inondation, a permis le retour au musée de nombreuses œuvres. En février 2023, les deux consoles XVIIe et XVIIIe (inv. 885.265 et inv. 885.267) ont été restituées après stabilisation et conditionnement pour conservation par les élèves de l'atelier « mobilier » de l'Institut national du Patrimoine (INP) sous la direction de Céline Girault, ainsi qu'une épauvette d'armure (inv. 2023.0.1) et une bourguignotte (inv. 885.95) qui a retrouvé son décor doré au cours du nettoyage effectué par les élèves de l'atelier « arts du feu » sous la direction de Marie-Anne Loeper-Attia. Une promotion d'élèves travaillant sur la spécialité « Objets composites » a réalisé une étude préalable sur le modèle de bateau *La Naïade* (inv. 885.104).
- A l'occasion du marché de conservation-restauration des sculptures, objets d'art et cercueil égyptien, la collection de terres cuites et de biscuits du musée formant le lot 7 est revenu des ateliers du groupement Manon Joubert en janvier 2023. Le retour des œuvres a permis de compléter le parcours Triqueti en salle 10 où le reste des plâtres a pu également trouver place avec la fin du soclage en février 2023. La restauration tenue au C2rmF sur le site Louvre-Flore, entre juin et septembre, sur la maquette du tombeau de Napoléon de Triqueti (inv. 947.87) a permis de replacer cette œuvre de manière inespérée sur le parcours de visite en décembre. En décembre également, dans le cours de la première phase de leur restauration par le groupement de Sophie Joigneau, les deux cercueils égyptiens de la XXIe dynastie ont bénéficié d'un traitement de désinfection aux rayons gamma effectué à Grenoble par Arc-Nucléart.
- En parallèle, un premier bilan sanitaire sur la collection de métal inondée a été effectué par l'atelier Antepostquem entre le 13 et le 22 mars (environ 400 objets examinés, dont seuls 7 en mauvais état). Reprises et poursuites de restauration après inondation tant en support qu'en couche picturale ont été réalisées par Simona Valli sur deux tableaux, *le Paysage pastoral* de Van der Bent (inv. 874.78) et *le Paysage au coucher de soleil* de Ver Hulst (inv. 874.65) revenus au musée en mai 2023, ainsi que par Carole Clairon-Labarthe sur le Saint-François-de-Salles dédicant son ordre à la Vierge (inv. 989.168), qui a rejoint le musée en novembre suivant. Ce dernier tableau, traditionnellement donné à un peintre local, Brindeau, est désormais attribué à Frère Luc grâce à cette récente restauration et à la venue d'un chercheur ayant effectué une lecture plus rigoureuse des archives.

UN MUSÉE TOUJOURS PLUS OUVERT À TOUS : PROJET « ACCESSIBILITÉ »

- Après une phase d'analyse des besoins, le projet « Accessibilité » est entré dans une phase de réalisation, avec la formation de l'équipe médiation et accueil à l'accueil de visiteurs en situation de handicap, l'acquisition de boucles magnétiques, d'audiophone et de sièges pliants supplémentaires, la réalisation de vidéos en Langue des Signes Française et la mise à jour des documents de communication.

UN DYNAMISME CRÉATIF EN MÉDIATION PRIMÉE

- Un dispositif d'accompagnement à la visite a été lancé au printemps 2023 : Les mini explorateurs, « boîtes sensorielles » destinées aux familles avec enfants de 2 à 5 ans, ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance créées par l'équipe, ont reçu le prix national du lieu culturel des « Girafe Awards 2023 », décerné par « L'Association pour la petite enfance & la parentalité » qui récompense des pédagogies remarquables.
- Le musée Girodet a également été sélectionné comme l'un des trois finalistes pour le Trophée 2023 de l'association « Môm'Art » qui récompense chaque année une institution culturelle ayant signé une charte pour accueillir au mieux les familles.
- Enfin le musée Girodet a été sélectionné pour intégrer la publication « Best Practice 11, A tool to improve museum education internationally » à l'issue du prix « Best Practice 2023 » du Conseil International des Musées (ICOM CECA pour l'éducation et l'action culturelle) qui récompense les meilleurs projets pour l'éducation et l'action culturelle (jury international)

Nombre total de visiteurs du 1er janvier au 31 décembre 2023 :

8245 personnes dont **2812 scolaires** et **12 premiers dimanches du mois gratuits**

(fréquentation en hausse de 70 % depuis 2021).

Agorame

Réseau des médiathèques et points de lecture de l'Agglomération Montargoise

L'AGORAME EN CHIFFRES

Travail interne

- **6** réunions des responsables de service de la Direction
- **6** réunions de préparation des Commissions des Affaires Culturelles avec les élus
- **6** commissions des Affaires Culturelles
- **30** délibérations

Relations avec les autres structures

- **16 conventions**
 - **8** conventions ayant pour objet le spectacle vivant
 - **52** séances soutenues par l'Agglomération
 - **1** convention à caractère scientifique (Musée Girodet)
 - **3** conventions de partenariat avec des collectivités de l'Agglomération
- **43 750 € de subvention** de fonctionnement aux associations
 - **9** associations du territoire aidées
 - **4 900 €** d'aide moyenne
 - Le minimum versé est de **1000 €**, le maximum de **18 000 €**
- **80 000 € de subvention pluriannuelle du Centre d'Art Contemporain des Tanneries à Amilly**
 - Soit **une hausse de 6 %** en application de la convention
- **3 030 € de soutien aux classes d'Orchestre à l'École**
 - Nos partenaires n'ont pas pu initier les entretiens et les achats de fournitures dans les délais, les dépenses ont été reportées sur 2024
 - Pas d'achat d'instruments de remplacement
 - **3 030 €** en entretien d'instruments

Médiathèque

La Médiathèque de l'Agglomération Montargoise a été ouverte 257 jours en 2023, soit une hausse de 1% par rapport à 2022. Retour en images et en chiffres sur les animations proposées tout au long de l'année.

FRÉQUENTATION, ANIMATIONS ET FONDS EN CHIFFRES



5352 adhérents actifs

en 2023, soit une baisse de 2%
par rapport à 2022

103 600 entrées

soit une hausse de 14% par
rapport à 2022

115 accueils de groupes

soit une baisse de 14% par
rapport à 2022

dont **2385 participants**

soit une baisse de 16% par
rapport à 2022

191 abonnements

à des périodiques « papier »,
soit une baisse de 0.5% par
rapport à 2022

142 à destination du public
adulte, **49** pour la jeunesse

291 animations et accueils de groupe

soit une baisse de 3% par rapport
à 2022

5825 participants aux animations

soit identiques à l'année 2022

pour **176 animations**

soit une hausse de 6% par
rapport à 2022

et **5710 participants**
dont **1200 au Salon du
livre**

soit une hausse de 25% par
rapport à 2022

157 712 documents prêtés

soit une hausse de 1.2% par
rapport à 2022

QUELQUES CHIFFRES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Travaux

Remplacement des
tuyaux d'eau glacée en
plafond des bureaux

Partenariats externes

- Loiretek – Médiathèque départementale
- CRC – Conservatoire de Montargis
- CADO
- BGE Loiret
- HUB-LO
- FAP
- AGAFOR
- Libraires
- EHPAD La Boiserie
- Maison des jeunes de Montargis

- Ecoles de l'Agglomération (maternelles, élémentaires, collèges)
- Structures petite enfance : crèches, RPE
- IME
- Mission locale
- Lycée Saint-Louis : section hôtelière
- ORPADAM - CLIC
- Commerces de bouche
- Contrat local de Santé

Partenariat interne à la Direction des Affaires Culturelles

- Musée Girodet
- Lectures JEP (Journées Européenne du Patrimoine)
- Pôle Spectacle Vivant

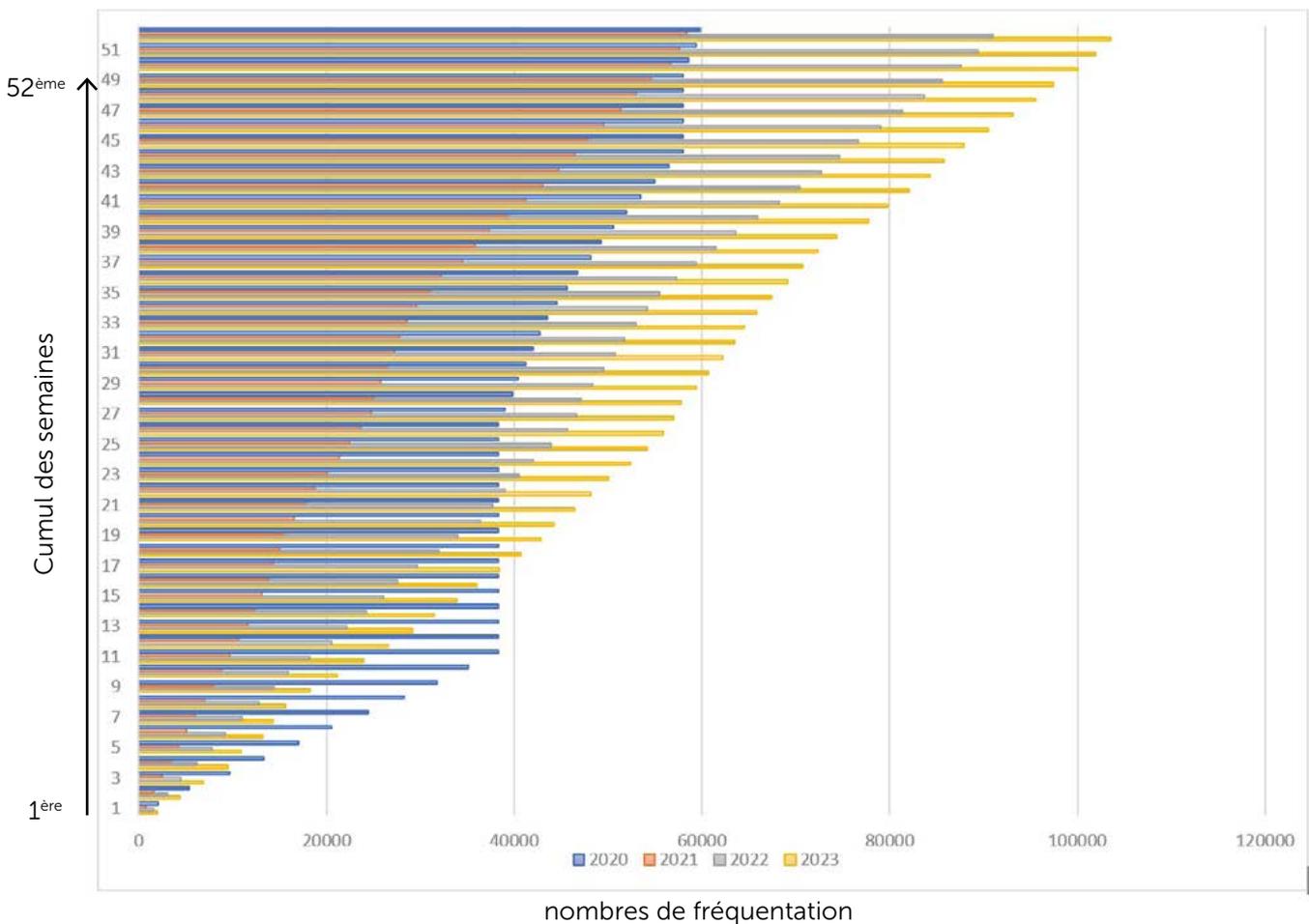
29 Réunions

- 10 Réunions de service
- 9 Réunions adulte
- 7 Réunions jeunesse
- 3 Réunions accueil

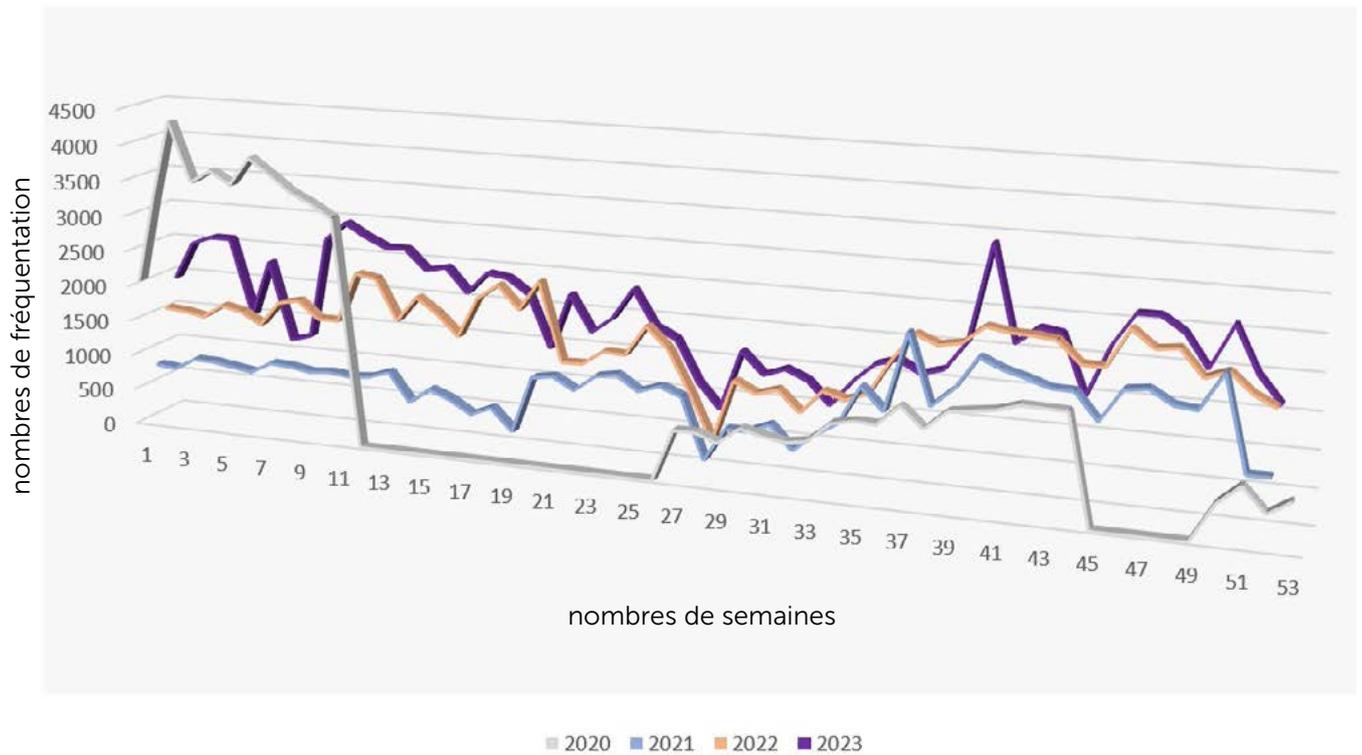
Transversalité avec d'autres services de l'AME

- Campus connecté
- SOPC (Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté)
- PRE (Programme de Réussite Éducative)

Évolution de la fréquentation en cumulé



Fréquentation sur 2020 - 2021 - 2022 - 2023



Les animations "balises"



Salon du Livre 2023

Tutélu





Salon du Livre 2023



Saison culturelle SORTIR 2023-2024



96 représentations

soit une hausse de 13% par rapport à 2022

3529

spectateurs scolaires

soit une baisse de 34% par rapport à 2022

13 564

spectateurs sur l'année hors scolaires

soit une hausse de 45% par rapport à 2022

130 800 € de recettes de billetterie

soit une hausse de 22% par rapport à 2022

17 500 € de recettes de location et de prestation

soit une hausse de 45% par rapport à 2022

168 jours d'occupation du Tivoli

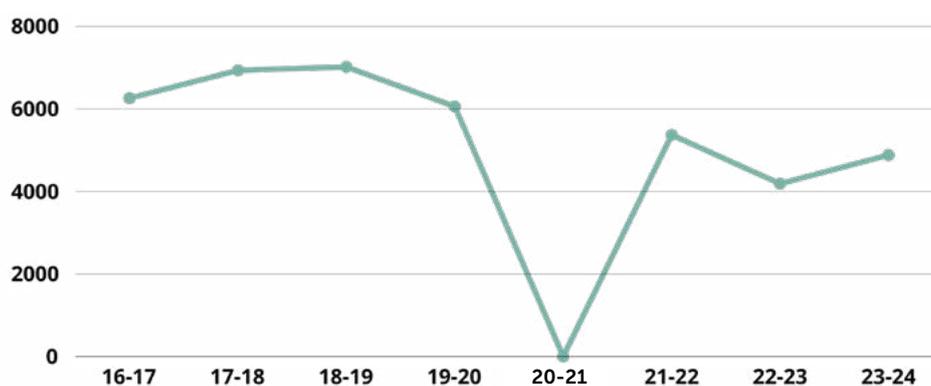
soit une hausse de 13% par rapport à 2022

2671 heures d'intermittence

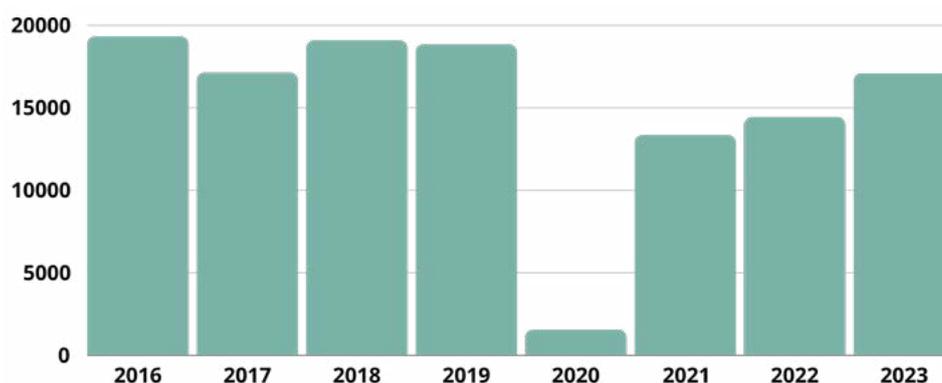
soit une baisse de 2% par rapport à 2022

29 réunions de service

Places vendues lors de l'ouverture de saison (Jour 1)



Fréquentation

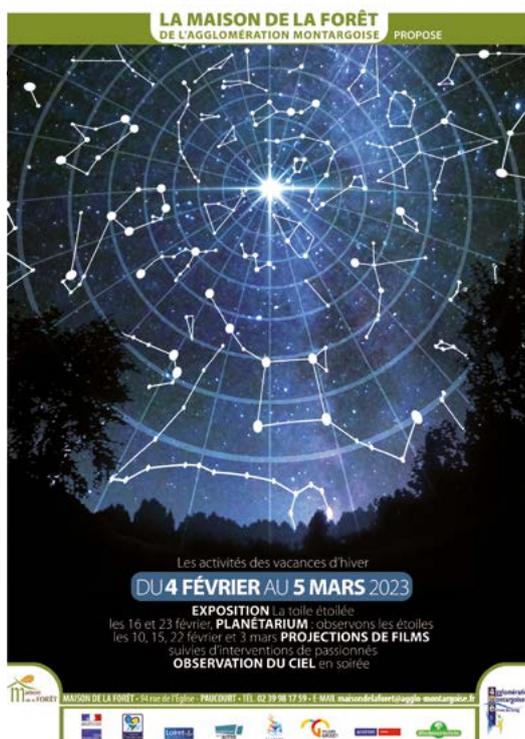


La Maison de la Forêt

En 2023, la Maison de la Forêt a recruté un agent ce qui a permis une ouverture constante. Beaucoup d'activités ont pu donc être proposées au grand public afin de divertir aussi bien les petits que les grands.

Cette année, la Maison de la Forêt a pu mener des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, réaliser la conception d'une nouvelle exposition i love reptiles et accueillir les scolaires et le grand public sur le thème de la biodiversité forestière

ACTIVITÉS MENÉES EN 2023



Des Vacances de février aux vacances de Toussaint

En 2023, la Maison de la Forêt a proposé de multiples activités éducatives sur les reptiles et amphibiens:

- Exposition I LOVE REPTILES Serpents, lézards, tortues. Tout public dès l'âge de 7 ans.
- TRÉSOR D'AMPHIBIEN - exposition / escape game. Tout public à partir de 7 ans. Durée : 1h.
- SENTIERS EN FORÊT, jeu de piste.
- ANIMATIONS PLANÉTIARIUM
- BALADE CONTÉE « Sur le chemin des grenouilles et des reptiles »

Les sorties et les ateliers

Durant les vacances d'été, la Maison de la Forêt a proposé de multiples sorties éducatives.

- Sortie les reptiles du Loiret,
- Sortie nocturne sur les papillons
- Sortie « Mystérieuses chauves-souris »
- Sortie « Plantes comestibles et médicinales »

En 2023, la Maison de la Forêt a proposé de nombreuses activités tout au long de l'année :

- Activités de découverte sur les champignons pendant les vacances de Toussaint
- ARTISTES DANS LA FORÊT, jeu de piste, jeux en bois et atelier avec les sculpteurs sur le thème des reptiles.
- Atelier « Tortue en argile ».
- Chasse aux bonbons d'halloween en forêt
- Participation au festival Astrovalberg

Bilan de l'année

2996 visiteurs au total et
122 groupes
2562 scolaires



LA MAISON DE LA FORÊT
DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE PRÉSENTE

DES SERPENTS SOUS LES ÉTOILES

DU 8 AVRIL AU 7 MAI 2023

Nous Sommes
Voisins,
faisons
Connaissance

MAISON DE LA FORÊT - 94 rue de l'Église - PAUCOURT - TEL. 02 38 98 17 59 - E-MAIL maisonde laforet@agglomontarquoise.fr

Agglomération Montarquoise



La politique sportive communautaire

TROPHÉE DE FRANCE DE BMX

17 et 18 juin 2023 :

L'Agglomération Montargoise se tourne vers les nouvelles générations.

Les 17 et 18 juin 2023 ont eu lieu les Trophées de France jeunes de BMX Race. Ce sont plus de 1 000 participants âgés de 8 à 14 ans, tous classés parmi les élites de ce sport en France, qui se sont mesurés sur la piste de Châlette-sur-Loing.

L'Agglomération, en tant que partenaire majeur a soutenu la manifestation à hauteur de 33 000 €. Une somme bien investie compte tenu des 43 000 de chiffres d'affaires observés, sur le réseau hôtelier, suite à la manifestation (plus de 500 nuitées sans compter les campings).



FLAMME AU CŒUR DE L'AME

21 juin 2023

La Flamme au cœur de l'AME a de nouveau transité sur le territoire de l'Agglomération Montargoise. Pour cette édition, pas moins de 5 cortèges ont porté les couleurs de l'Olympisme vers le Lac des Closiers pour former, ensemble, les Anneaux Olympiques !

Comme les années précédentes, ces cortèges sont composés de licenciés sportifs, de commerçants, et d'élus locaux. Cela représente un total de 250 participants pour une quinzaine de disciplines sportives représentées.



OUVERTURE DU STAND DE TIR COMMUNAUTAIRE D'AMILLY

12 Septembre 2023

Le Stand de tir communautaire a ouvert ses portes en septembre 2023. Cette nouvelle enceinte sportive étend l'accès aux disciplines sportives dans l'Agglomération avec le tir à air comprimé (30 pas de tir), et le tir à l'arbalète (4 pas de tir).

La section tir du J3 Sports Amilly est identifiée comme résidente principale du stand de tir. Elle observe une hausse significative de ses licenciés suite à l'inauguration.

BALADES ROSES

8 octobre 2023

Dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, les Balades Roses ont été organisées sur le territoire de l'Agglomération en octobre 2023.

La manifestation, organisée en partenariat avec le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, a de nouveau connu un succès en dépassant les records établis :

- 1 250 participants en 2023 contre 950 en 2022 ;
- 11 000 € de dons récoltés contre 6 900 en 2022.

Cet événement sera reconduit le deuxième week-end d'octobre, le 13 octobre 2024.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Fin d'année 2023

En 2023, dans une volonté de prévention, deux formations aux premiers secours à destination des membres d'associations sportives locaux ont été organisées. Une trentaine de personnes ont bénéficié de ces formations animées par la Croix Rouge, et prises en charge par l'Agglomération.

Ces formations auront vocation à être reproduites, des sessions de formation diplômantes au PSC1 sont également envisagées en cas de demande suffisante.

SUBVENTIONS DES CLUBS

L'Agglomération Montargoise participe activement au développement de la pratique sportive. Pour ce faire deux champs de subventionnement majeurs ont été identifiés. Un soutien à l'éducation physique et sportive en milieu scolaire par le biais des associations suivantes :

- A.C.C.L.A.M.E (cyclisme et BMX) : 6 500 €
- DREAM (rugby) : 5 000 €
- C ES AME (escrime) : 8 500 €
- Les ECHECS dans l'AME : 4 000 €
- A.M. H.A.N.D.A. Education (handball) : 12 000 €
- AME Nautique (voile) : 6 000 €
- A.M.E. BASKET : 13 000 €
- Gym AME (gymnastique) : 6 000 €

Un soutien aux athlètes locaux a également été apporté avec l'aide à la performance pour certaines structures :

- Guidon Châlettois (cyclisme) : 12 000 €
- Cercle Pasteur de Montargis (gymnastique) : 7 600 €
- L'Union Sportive Châlette (taekwondo) : 4 500 €
- L'Académie d'Escrime de Montargis : 4 000 €
- Le Ring Mandorais (boxe) : 2 500 €
- Le J3 Sports Amilly section judo : 1 000 €
- Le judo club Chalettois : 500 €



SPORT ENTREPRISE PROPOSÉ AUX AGENTS DE L'AGGLOMÉRATION

Mise en place du dispositif Sport Entreprise au sein de l'Agglomération

L'Agglomération Montargoise, dans le cadre de sa Politique Sportive Communautaire, a pour objet de promouvoir par son programme d'actions la pratique de l'activité physique par tous et pour tous, et de faire de chacun un acteur de sa santé.

La lutte contre l'inactivité physique est désormais une priorité de toute politique de santé publique, la sédentarité étant devenu le 4ème voire le 3ème facteur de risque de mortalité au niveau mondial après l'hypertension artérielle, le tabac et le diabète.

De nombreuses publications scientifiques ont largement démontré les bienfaits de l'activité physique sur la santé que ce soit en prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

Une pratique régulière améliore la qualité de vie, augmente l'espérance de vie en bonne santé, réduit les frais médicaux secondaires de nombreuses maladies chroniques et diminue en particulier les récurrences de cancer du sein et du colon.

Malgré de nombreuses campagnes de prévention, le taux d'inactivité ne cesse d'augmenter en France. En 2018, seulement 43% des français déclaraient pratiquer une activité physique au moins une fois par semaine contre 48% en 2009.

Cependant seulement 1 chef d'entreprise sur 5 propose à ses employés cette possibilité. Dans sa volonté de favoriser la pratique de l'activité physique chez le plus grand nombre, l'Agglomération a souhaité offrir **la possibilité à ses agents de pratiquer une activité physique** adaptée, régulière, encadrée par un professionnel qualifié, pendant la pause méridienne :

- 1 créneau d'activités par semaine est proposé aux agents : le vendredi de 12h25 à 13h10,
- Cette activité est encadrée par un professionnel mis à disposition par l'Union Sportive Municipale de Montargis Omnisport,
- La rémunération de cette activité est prise en charge par l'Agglomération et est donc gratuite pour l'agent.

UNE AGGLO SOLIDAIRE

L'accessibilité

SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS

Travaux réalisés de mise en accessibilité :

- Montargis : Arrêt SIRENE RD94, des deux côtés (dans le cadre des sécurisations V3ter),
- Villemandeur : Arrêt SOLIN RD961 Rue Chambon, des deux côtés (dans le cadre des sécurisations V3ter),
- Vimory : Arrêt RD42 MAIRIE des deux côtés (dans le cadre de l'aménagement de la traversée Sud du bourg sur le RD42).

La loi LOM adoptée le 24/12/2019 a pour ambition de renforcer l'accessibilité des services de transport et d'encourager leur usage pour les personnes en situation de handicap.

Le **service Moov'Amelys** est le service dédié aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et permet de réserver un transport pour un trajet particulier.



15 usagers

du service Moov'Amelys



1040

trajets effectués

Cohésion sociale et politique de la ville

CONTRAT DE VILLE : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Il s'agit d'un contrat co-signé avec plusieurs partenaires dont l'Etat qui consiste à mettre en œuvre des projets par le biais de structures associatives, d'organismes et de collectivités en faveur des habitants des quartiers définis comme prioritaires par la politique de la ville.

En 2023, 50 actions ont été validées dans le cadre de ce dispositif représentant un coût total de projets de 3034 665 euros. La dotation allouée par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) au Contrat de Ville de l'Agglomération Montargoise pour l'exercice 2023 s'est élevée à 282 656 €. A cette dotation s'ajoute la subvention de l'Agglomération à hauteur de 113 047 euros.

Par ailleurs, 3 associations ont pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de crédits de droit commun représentant un montant de 43 622 euros.

CONTRAT OPERATIONNEL DE PREVENTION ET DE SECURITE

Le deuxième Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (2009-2012) a été signé le 29 mars 2010 pour une durée de 4 ans, prorogé de 9 ans sur plusieurs avenants soit jusqu'au 31 décembre 2021.

L'année 2023 est donc l'année d'évaluation du dispositif et de ses actions. L'A.M.E. a souhaité être assistée d'un cabinet extérieur pour l'évaluation du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (C.O.P.S.) et l'élaboration d'un nouveau programme d'actions.



ESPACE MULTI-SERVICES DE L'AME (EMA)

L'Espace Multi-Services est un équipement de l'Agglomération Montargoise d'une superficie de 1 141 m² qui a ouvert ses portes en 2014. La vocation de cet équipement communautaire est d'apporter à la population de ce quartier prioritaire **une offre de services de proximité**, tant publics que privés, importante.

Cette volonté de l'Agglomération s'est construite au tour de 3 axes :

1. Un Pôle « services et accueil général » organisé par une convention originale entre l'AME et le PIMMS. L'objet de cette convention est de favoriser l'accès de la population aux services publics et d'améliorer la vie quotidienne des habitants en proposant à ses utilisateurs des services de type généraliste, des actions de prévention et de médiation visant à réduire leurs éventuelles difficultés.
2. Un Pôle « Enfance-Famille » structuré par la présence permanente de :
 - la PMI (Maison du Département)
 - du Centre de Planification et d'Education familiale (CCAS Ville de Montargis)
 - la halte Garderie (AMA)
3. Un Pôle « Vie de Quartier » animé par la présence :
 - de résidents permanents tels que le Centre Social de l'AMA qui propose à la population des activités dédiées à la petite enfance (halte-garderie), à l'enfance (soutien scolaire, ateliers parents/enfants pendant les vacances...), à la famille et aux adultes (ateliers sociaux linguistiques, ateliers de loisirs créatifs...)
 - de résidents occasionnels sollicitant la location de salle pour permettre la mise en œuvre d'activités adaptées aux besoins de la population du quartier. Concrètement la mise à disposition de salle permet de compléter l'offre de services de l'EMA par la présence d'intervenants extérieurs tels que le CIDFF, la BGE, Lien social et Médiation, AVL, la Maison du Département, ou encore la Banque de France. Ces résidents occasionnels opèrent de manière hebdomadaire dans l'établissement.

L'année 2023 a permis au Programme de Réussite Éducative de l'Agglomération Montargoise d'accompagner les familles dans l'élaboration d'un parcours individualisé et de les aider à réfléchir aux difficultés auxquelles elles sont confrontées afin de les dépasser.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Commission des Affaires Sociales et Santé s'est réunie pour étudier **les demandes de subvention 2023 à caractère social** suivantes : CCAS de Montargis pour le Centre de santé sexuelle, ORPADAM-CLIC, IMANIS pour l'hébergement d'urgence et GEM'BOUGE (groupe d'entraide mutuelle), Vaincre la Mucoviscidose, Association Montargoise d'Animation (AMA), Mille Sourires, Amis des 4 Saisons, Banque alimentaire du Loiret, Addictions Alcool Vie Libre, Petits Frères des Pauvres, PIMMS Médiation, AIME contre l'endométriose.

Les élus du Conseil communautaire ont approuvé l'attribution des subventions ci-après, représentant une enveloppe globale de 256 140 € au titre de l'exercice 2023.

- CCAS pour le Centre de santé sexuelle : Contribution de 45 000 €
- ORPADAM-CLIC : Subvention de 45 000 €
- Association Montargoise d'Animation (AMA) : Subvention de 44 000 €
- IMANIS GEM'BOUGE : 11 000 €
- PIMMS Médiation : 30 000 €
- Amis des 4 Saisons : 28 000 €
- Mille Sourires : 5 000 €
- Vaincre la Mucoviscidose : 2 600 €
- Addictions Alcool Vie Libre : 400 €
- Petits Frères des Pauvres : 500 €
- AIME contre l'endométriose : 1 000 €
- Banque alimentaire du Loiret : 15 000 €
- IMANIS pour le dispositif de prise en charge de l'hébergement des femmes victimes de violence : 29 440 €

Prévention et citoyenneté

Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté (SOPC) est pensé comme une action cible des politiques publiques qui viennent **favoriser la citoyenneté et l'insertion**, mais aussi **l'écoute des habitants et le soutien aux parents**, afin de permettre **la réussite des familles**. La déclinaison du SOPC et la mise en œuvre de ses dispositifs d'intervention s'inscrivent dans le cadre du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité. Les Agents de Prévention et de Citoyenneté exercent leur fonction via un travail transversal avec différents partenaires sur les quartiers dits prioritaires du Contrat de Ville de Montargis et de Châlette-sur-Loing : la Chaussée, le Bourg - Chautemps, le Plateau et Vésines. Ils sont recrutés dans le cadre du Dispositif « Adulte-Relais » et sont à ce titre accompagnés dans leur insertion professionnelle et formés à la Médiation Sociale.

Les Agents de Prévention et de Citoyenneté ont pour missions dans une relation d'écoute et de dialogue cohérent de :

- accueillir et faciliter les échanges,
- accompagner et développer la capacité d'initiative et de projet dans les quartiers,
- accompagner et informer les habitants dans leurs démarches,
- orienter les habitants vers les structures compétentes,
- créer du lien social,
- veiller à préserver un cadre de vie agréable

Principales actions menées en 2023

8 mesures de responsabilisation

80 heures et 2 Ateliers d'Éducation et de Citoyenneté ont été réalisées pour un total de 67 heures

Ces mesures sont mises en place pour

éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative, en visant à limiter les décisions d'exclusion.

7 personnes prises en charge en Travail d'Intérêt Général 560 heures

Le Travail d'Intérêt Général est une peine alternative à l'incarcération qui consiste en un Travail Non Rémunéré ou à une Mesure de Réparation au sein d'une association, d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une personne morale de droit privé, chargée d'une mission de service public.

Les veilles Sociales, Sécuritaires ou Techniques permettent d'aller à la rencontre des citoyens et de les orienter au maximum. Les liens avec la Police Nationale ou les Polices Municipales sont nécessaires pour certaines situations. Des rapports mensuels sont envoyés aux Bailleurs et aux Polices Municipales de Châlette-Sur-Loing et Montargis, ainsi qu'aux Renseignements Territoriaux pour un suivi efficient.

4 secteurs

1 056 bâtiments

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a validé le programme d'actions inscrit dans le cadre du COPS (Contrat opérationnel de prévention et de sécurité). L'une des actions retenues est la mise en place d'un dispositif de médiation pour les Quartiers Prioritaires du Contrat de Ville.

Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté intervient auprès des personnes troublant la tranquillité publique et/ou les espaces communs des bailleurs, situés en quartier prioritaire, dans une

relation d'écoute et de dialogue cohérent. L'objectif opérationnel attendu consiste également à intervenir rapidement sur des conflits de voisinage émanant du bailleur, d'un locataire ou d'une tierce personne, de les désamorcer, et apaiser les personnes impliquées par le dialogue.

Conflits de voisinage et interventions de tranquillité publique

4 dossiers

La Chaussée : 3 dossiers
Le Bourg-Chautemps :
1 dossier

72 interventions de Tranquillité publique

Dans le cadre de ses activités liées à la Citoyenneté, le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté est co-organisateur du dispositif : « Le Salon du Livre ».

Bilan de l'Été de Proximité

Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté met en place un dispositif "Un Été de Proximité" qui mobilise différents partenaires, associations et institutionnels. Cette action partenariale a pour but de favoriser la mixité, elle permet de créer du lien social entre les habitants et de rapprocher les institutions des habitants sur le site du lac des Closiers, en proposant, à un large public, de découvrir des activités diverses : ludiques, sportives, culturelles, collectives...

Dans le cadre de ses activités liées à la Citoyenneté, le Service Opérationnel de Prévention et Citoyenneté a accompagné 3 jeunes de la Mission Locale sur des périodes de mise en situation en milieu professionnel pour un total de 215 heures.

7938 entrées

40 jours
d'ouverture



DISPOSITIF PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Les Programmes de Réussite Éducative sont des programmes issus du plan de cohésion sociale de 2004 (programmes 15 et 16) et de la loi de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2005.

« L'objectif du Programme « Réussite Éducative » est d'accompagner dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité, des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité. Il s'agit de construire avec le jeune et sa famille un parcours de réussite, au carrefour de l'approche individuelle et de l'approche collective ».

Le Programme de Réussite Éducative de l'Agglomération Montargoise concerne 21 établissements répartis de la manière suivante :

Chalette-sur-Loing :

- 1 école maternelle
- 5 écoles primaires,
- 2 collèges

Montargis :

- 2 écoles maternelles
- 5 écoles primaires
- 1 école élémentaire
- 2 collèges

Le dispositif du PRE bénéficie d'un accompagnement financier de l'Etat qui permet sa mise en œuvre opérationnelle. Le dispositif du PRE concerne les domaines suivants :

- **La parentalité** (soutien à la parentalité ; programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) : 58 familles concernées durant l'année 2023,
- **La scolarité** (Devoirs en famille ; Aide aux devoirs ; les Ateliers Coup de Pouce) : 97 enfants ont bénéficié de ces actions,
- **La santé** (Suivi enfant/parent) : 71 enfants concernés,
- **La culture et le sport** (en lien avec les services des 2 communes du périmètre PRE) : 81 enfants concernés.



Police intercommunale

Placée sous l'autorité directe des maires, la police intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le maire de chaque commune est responsable. Elle veille sur le territoire de **9 communes** (Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory) au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique.

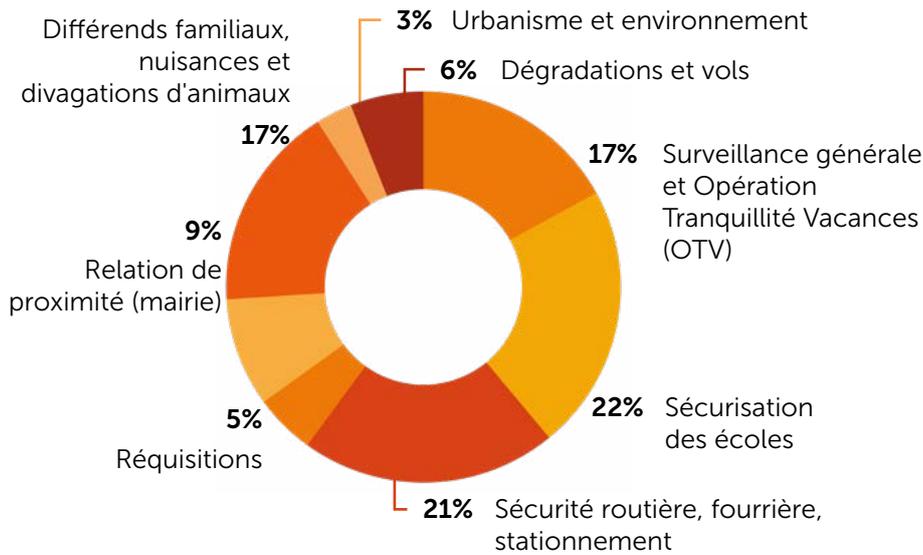
Elle est installée à Cepoy. L'équipe est composée de **6 agents** : un chef de service, responsable du service chargé de coordonner l'activité des agents sous ses ordres et d'assurer la direction administrative, technique et opérationnelle du service, de 5 brigadiers-chefs-principaux qui sont chargés de l'application de l'ensemble des directives du service.

Chaque jour, deux patrouilles interviennent sur l'ensemble du territoire des 9 communes, ayant pour objectif le contrôle du stationnement, les Opérations Tranquillité Vacances et d'une manière générale de veiller au respect des différents arrêtés municipaux relatifs à la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, et de rassurer par leur présence la population en établissant un contact avec celle-ci.

En période scolaire la sécurité est assurée chaque jour aux abords d'un des établissements scolaires différents situés sur les communes du secteur.

Ils assurent également dans le cadre de la sécurité routière les missions de contrôles routiers (respect du code de la route, de la vitesse, du stationnement,) sur l'ensemble des neuf communes ainsi que des contrôles communs avec les brigades de la gendarmerie nationale.

Répartition des principales missions effectuées



950
mains courantes
en 2023

L'année 2023 en chiffres

950 interventions multiformes

(accidents de la route, cambriolages, fugues, tapages, violences conjugales, outrages, chiens dangereux, incendies, fuites d'eau et de gaz, divagations d'animaux, fourrières, décharges sauvages, urbanisme...).

439 verbalisations concernant la sécurité routière

(stationnements gênants ainsi que toutes les infractions au code de la route, excès de vitesse, stop, téléphone portable, port du casque...).

151 résidents

ont sollicité le service de la Police Intercommunale pour la surveillance de leurs habitations dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ».



UNE AGGLO ENGAGÉE

L'eau dans l'Agglomération Montargoise

L'Agglomération Montargoise a une vue complète du cycle de l'eau de son territoire. Elle est compétente en matière d'eau potable, assainissement et eaux pluviales. Elle gère également les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération Montargoise se doit de surveiller la qualité de l'eau distribuée aux usagers de son territoire.

Ce service est assuré par délégation de service public (DSP) pour les communes d'Amilly, Châlette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur et par des Syndicats Mixtes d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) pour les 10 autres communes. Les syndicats de Chevillon-sur-Huillard, Oussoy et Puy-la-Laude assurent le service de l'eau potable en régie, le syndicat de Montcresson confie la production de l'eau potable à VEOLIA par le biais d'une prestation de service et le syndicat de Château-Renard est en délégation de service public avec SAUR.



2,75 euros TTC/m³

Prix de l'eau potable au 1^{er} janvier 2023

Principaux travaux réalisés en 2023 sur le réseau d'eau potable

Renouvellement de réseau en maîtrise d'œuvre interne :

Amilly :

- Rue Raymond Tellier (612 ml)

Montargis :

- Rue du pont St Roch (249 ml)
- Rue de la Collerette (396 ml)

Renouvellement de réseau dans le cadre du contrat de DSP SUEZ :

Amilly :

- Entre les forages Chise 2 et Chise 3 (350 ml)
- RD 2007 entre le chemin des Closiers et la rue des pins (50 ml)

Montargis :

- Entre le chemin des Closiers et le carrefour de la rue des Closiers/rue du Prieuré (675 ml)
- Rue des Aubépines : 200 ml de fonte de diamètre 300 mm

Réhabilitation de branchements plomb :

Amilly :

- Rue du Christ, prise en charge SUEZ 47
- Rue de Bellevue
- Rue de Vernisson
- Rue Raymond Tellier

Montargis :

- Rue des Closiers
- Route de Châtillon
- Rue du pont St Roch
- Rue de la Collerette

Au cours de l'année 2023, un total de 128 branchements plomb ont été remplacés dans le cadre de campagnes spécifiques organisées par SUEZ et du contrat de délégation.

Etudes réalisées en 2023

Maîtrise d'œuvre interne :

- Renouvellement de réseau

Elaboration du plan de continuité de service (en lien avec SUEZ dans le cadre de la DSP)

Organisation et mise en œuvre des actions issues du Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

Pilotage et suivi des hydrogéologues agréés nommés pour avis sur les projets de travaux au sein des périmètres rapprochés de la Chise et de l'Aulnoy (5 dossiers en 2023)

PROTECTION DU MILIEU NATUREL

L'Agglomération Montargoise est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, compétence assurée par délégation de service public (SUEZ EAU France). La gestion des eaux pluviales est gérée directement par l'Agglomération.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La part assainissement de la facture d'eau contribue au fonctionnement d'environ 380 kilomètres de réseaux d'assainissement, 156 postes de refoulement et 6 stations d'épuration.

2,08 euros TTC/m³

Prix de l'assainissement collectif en 2023

423 dossiers

d'autorisations d'urbanisme adressés en 2023 pour avis techniques en assainissement eaux usées/eaux pluviales (et ponctuellement voirie et eau potable)

67

branchements

d'assainissement eaux usées réalisés en 2023 (branchements isolés + extensions de réseaux)

577 604 €

Montant des taxes mises en recouvrement pour les branchements d'eaux usées et les Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) en 2023

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2023

Travaux de réhabilitation :

Châlette-sur-Loing :

- Reconstruction de réseau en tranchée ouverte rue Saint Just et allée Van Gogh ;
- Réhabilitation de réseau sans tranchée rue Gustave Nourry ; Camille Desmoulin ; Cité St Gobain ;

Montargis :

- Réhabilitation de branchements en tranchée ouverte – rue Ernest Malâtre ;
- Réhabilitation de réseau sans tranchée rue Triqueti ;

Amilly :

- Réhabilitation de réseau sans tranchée rue Louis Aragon ; rue des Terres Blanches ; rue Jean Vilar et Chaplin ; tranchée rue Mendes France ;
- Réhabilitation de réseau en tranchée ouverte rue Raymond Tellier ; rue de la Fontaine.

Pannes :

- Réhabilitation de réseau en tranchée ouverte rue du Solin

Villemandeur :

- Réhabilitation de réseau en tranchée ouverte rue du Parc ; rue du Stade ;

Cepoy :

- Réhabilitation de réseau en tranchée ouverte rue du Loing ;

Corquilleroy :

- Réhabilitation de réseau sans tranchée rue Robert Pichon ; route de Château Landon ; rue du Chatelet et ZA du bigot.

Saint-Maurice-sur-Fessard :

- Réhabilitation de réseau en tranchée ouverte rue de la Varenne ; rue de l'huilerie (salle polyvalente) ;

Solterre :

- Réhabilitation de réseau sans tranchée rue Georges Raoul ; chemin des Etangs.

Travaux des Stations d'épuration (STEP) :

- Aucune opération de travaux n'a été terminée en 2023 sur les STEP.

Travaux d'extension du réseau eaux usées (EU) :

Amilly :

- Aisance du Fonteny

Cepoy :

- quai de Montenon ;
- Sentier des Vergers.

- Réhabilitation de réseau sans tranchée et tranchée ouverte rue Camille Thierry ;

- Réhabilitation de réseau sans tranchée rue des déportés ; rue Alexandre Dumas ; rue Frédéric Mistral.

- Réhabilitation de réseau sans tranchée rue Alice Fievet ; rue du Port ; rue de Saint Antoine.

Chevillon :

- Réhabilitation de réseau sans tranchée Grande rue..

Vimory :

- Réhabilitation de réseau sans tranchée Grande rue ; rue du Bas Préau ; rue de la Moulinerie ; chemin du Cas Rouge.

Conflans-sur-Loing :

- rue des Fourneaux.

Pannes :

- chemin des Vergers ;
- rue des Aubépines

Etudes réalisées en 2023

Réseau des eaux usées :

- Extension de réseau EU - le Migneret- Chevillon-sur-Huillard ;
- Mise en séparatif de réseau EU - rue de la Mairie – Saint Maurice-sur-Fessard ;
- Création de poste et refoulement - Chalette-sur-Loing ;
- Approbation du Schéma directeur d'assainissement eaux usées.
- Réhabilitation de réseau selon les priorités du Schéma Directeur d'assainissement (SDA) en Maîtrise d'œuvre interne.

Stations d'épuration :

STEP des Prés Blonds

- Etude de faisabilité cloacothermie – STEP des Prés Blonds à Chalette-sur-Loing

STEP des Prés Blonds et de l'Union

- Renouvellement de l'autorisation environnementale des deux installations et de leur système de collecte, nouvel arrêté daté du 27 octobre 2023

STEP de Saint-Maurice-sur Fessard

- Etudes de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de l'installation

Diagnostic permanent :

Finalisation de l'étude de « diagnostic amont » dont le résultat est un plan d'actions à mettre en œuvre au cours des années à venir. L'objectif de la démarche est l'identification de l'origine des polluants retrouvés dans le réseau de manière à les réduire à la source.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Agglomération a mis en place le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) dont le rôle consiste en la réalisation du diagnostic initial, le contrôle du bon fonctionnement et du bon entretien des installations individuelles.

121 entretiens

des installations d'assainissement
non collectif

25 demandes

d'autorisation d'installation
d'assainissement non collectif

59 contrôles

de bon fonctionnement

ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

En matière d'eaux pluviales, l'Agglomération Montargoise est compétente pour la totalité des ouvrages, de la collecte au rejet (avaloirs, collecteurs, bassins, dispositifs de traitement).

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2023

- Extension de réseau en tranchée ouverte rue du Maréchal Juin ; rue Peynault (impasse) – Amilly,
- Busage de fossé rue de la Mairie – Conflans,
- Réhabilitation de réseau sans tranchée route de Château Landon - Corquilleroy,
- Création de bassins EP : rue Duchesne Rabier – Montargis,
- Extension de réseau en tranchée ouverte rue du Moulin – Pannes,
- Busage de fossé rue de Vimory ; rue du Gué Collet – Lombreuil.

Etudes réalisées en 2023

- Approbation du Schéma directeur d'assainissement eaux pluviales, zonage et règlement AME
- Réhabilitation de réseau eaux pluviales selon les priorités du SDA - Maitrise d'œuvre interne
- Réhabilitation structurelle du St Lazare – Montargis,

Transition écologique

Les projets présentés ci-après soulignent une nouvelle fois les engagements de l'Agglomération Montargoise en faveur du développement durable et de la transition énergétique, dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années.

Conseil en Orientation Énergétique du Patrimoine-COEP

L'AME et les communes de Villemandeur et Vimory ont fait l'objet d'une cartographie de l'état de leur patrimoine public et d'études détaillées sur les bâtiments les plus déperditifs. Pour l'AME, il a été réalisé un audit énergétique pour le Tivoli, le complexe sportif du Château-Blanc et l'hôtel communautaire.

Les trois principaux axes du service de transition écologique sont les suivants :

- **Énergies renouvelables** : En 2023, l'événement "Décarbonons nos flottes de véhicules" s'est tenu le 4 octobre au Lycée du Chesnoy, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable. De plus, l'expérimentation EIT a été menée par le PETR et la CCI 45 sur la période 2021-2023, et une consultation a eu lieu pour l'étude de faisabilité d'un projet de cloacothermie-STEU aux Prés Blonds.
- **Biodiversité et Territoire Engagé pour la Nature** : Plusieurs réunions du club des engagés ont eu lieu, avec notamment le spectacle "Des Jardins et des Hommes", présenté le 16 septembre au parc de l'Isle à Cepoy devant plus de 80 spectateurs. Ce spectacle, conçu par Patrick SCHEYDER, combinait des morceaux de Chopin et des compositions originales au piano, accompagnés des récits de la faune et de la flore d'Allain BOUGRAIN DUBOURG et Abdelghani BENHELAL, inspirés de textes de Hugo, Baudelaire, Prévert et Nougaro. Par ailleurs, une nouvelle candidature "Territoire Engagé pour la Nature" pour 2024-2026 a été déposée le 15 décembre.
- **Territoire Engagé pour la Transition Écologique** : Dans le cadre du programme Cit'Énergie, les plans d'actions Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire ont été adoptés le 5 décembre, dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial de Transition avec l'ADEME pour la période 2022-2026.



MOBILITÉS

L'Agglomération Montargoise est Autorité Organisatrice des Mobilités. Elle a renouvelé sa Délégation de Service Public (DSP) transport pour 6 ans (2019-2024), la faisant évoluer en une DSP mobilités. Cette DSP couvre l'ensemble des modes de déplacements (transports en commun, mobilités douces, covoiturage, transport à la demande, ...).



Cette année 2023 a été marquée par l'inauguration de la boutique place Mirabeau rénovée en avril.



En 2023, l'Agglomération Montargoise poursuit parallèlement son action en matière de développement des mobilités alternatives, en lien avec son Schéma directeur des modes actifs approuvé en 2021 :

- L'arrivée en fin d'année 2023 de 30 nouveaux vélos à assistance électrique
- Organisation de 2 challenges (à l'attention des habitants – à l'attention des agents de la collectivité) dans le cadre du dispositif national « Mai à Vélo »
- L'appel "Territoires cyclables" lancé fin mai 2023 par le Ministère chargé des transports vise à accompagner sur 6 ans maximum des intercommunalités pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur des aménagements cyclables (SDAC)

Il existe actuellement sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Montargoise environ 60 km de pistes bidirectionnelles (dont la moitié environ constituée de la Scandibérique et de la liaison le long du canal d'Orléans), soit l'équivalent de 120 km de linéaire cyclable. Le programme permettra l'ajout de 30 km de pistes bidirectionnelles (équivalent 60 km de linéaire cyclable); ajouté au linéaire cyclable des pistes unidirectionnelles, le linéaire cyclable total sur l'Agglomération Montargoise à l'issue des 6 ans du programme se chiffrera à plus de 220 km !

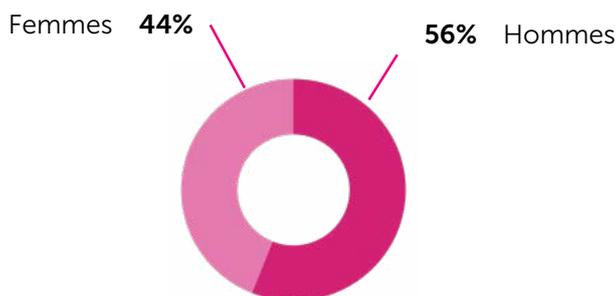
LES MOYENS DE L'AGGLO

Les ressources humaines

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

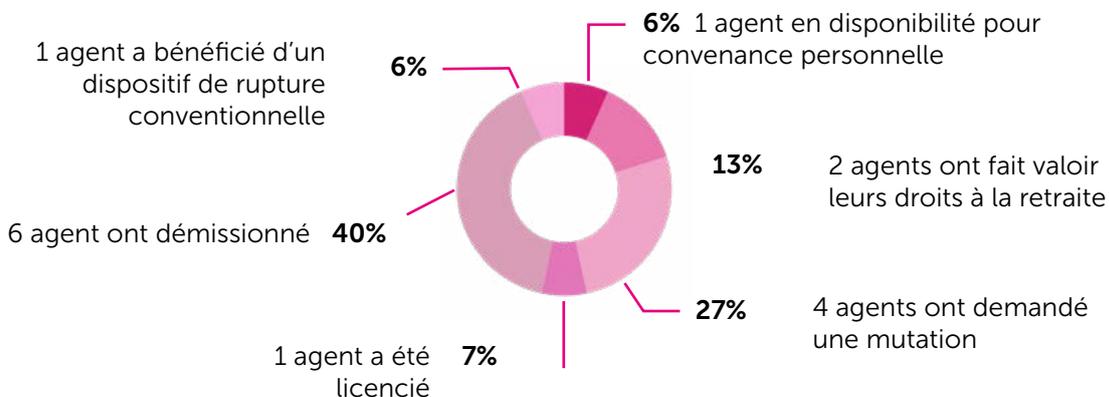
16 agents

sont arrivés en 2023



17 agents

sont partis en 2023



FORMATION

127 agents

sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

514 jours

de formations suivis par les agents

Répartition des 127 agents en fonction de leur catégorie :

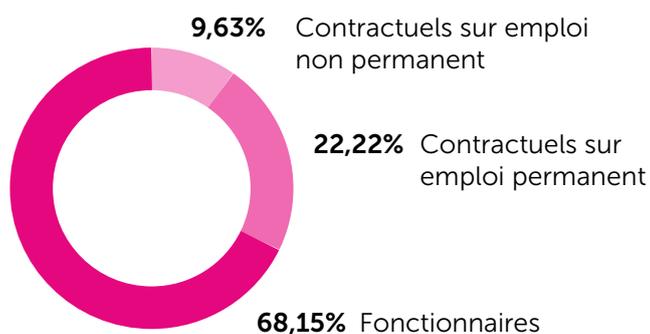


BILAN SOCIAL

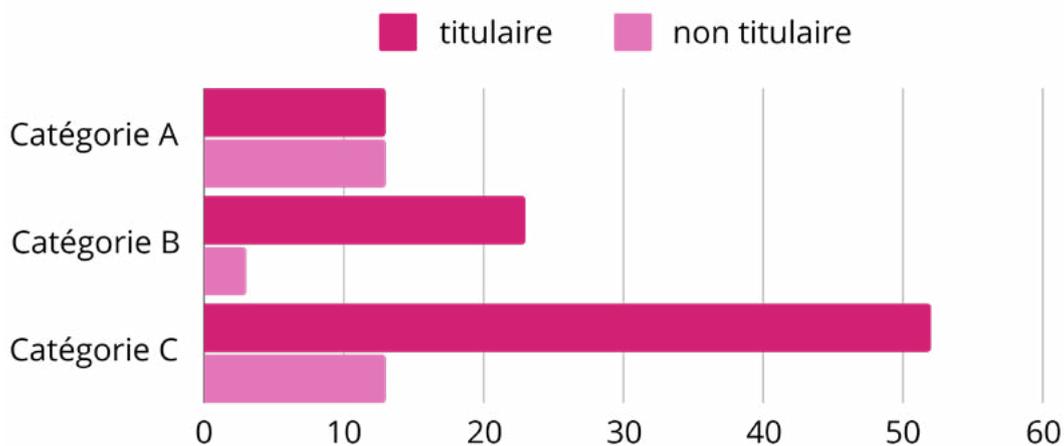
Répartition des effectifs

139 agents

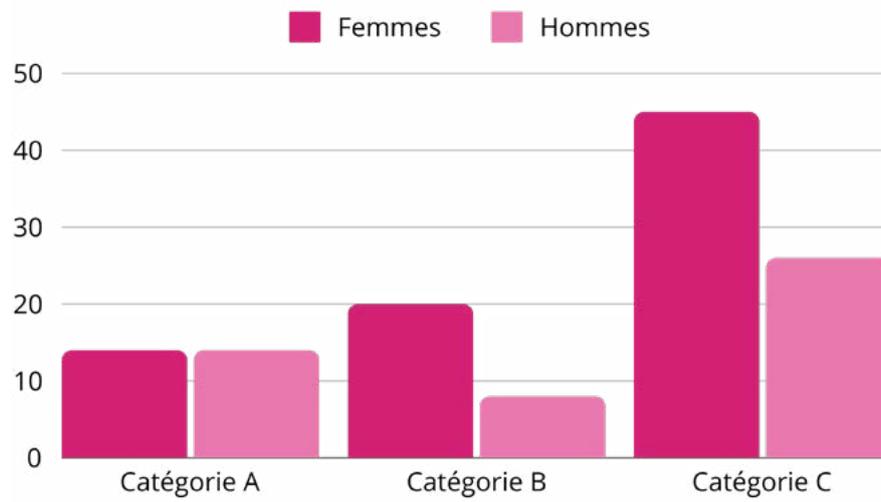
employés par la collectivité au 31/12/2023



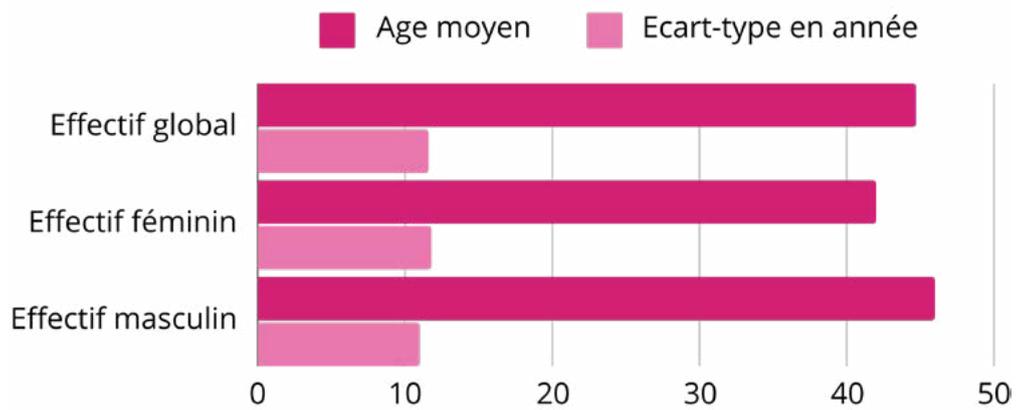
Répartition en fonction du statut



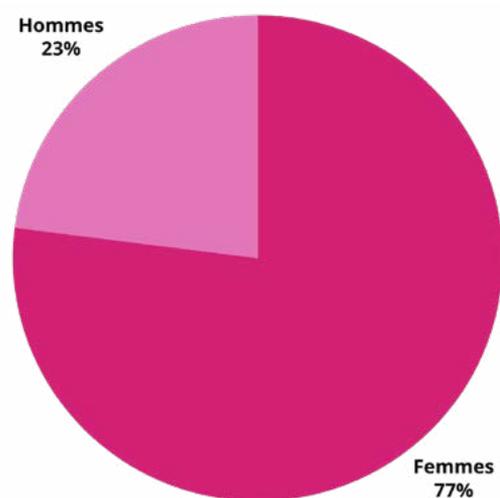
Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre et par catégorie



Pyramide des âges



Sport en entreprise



LES FINANCES

Ce bilan financier résulte de l'analyse du compte administratif 2023 qui a été approuvé au Conseil Communautaire.

Vous y trouverez l'ensemble des réalisations budgétaires, en fonctionnement et en investissement.

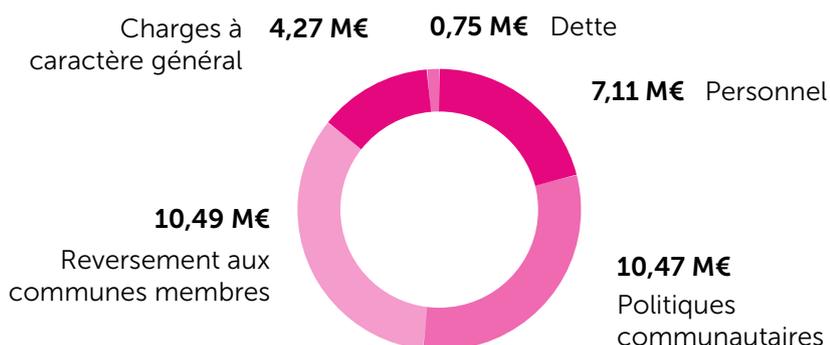
RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

BUDGET GÉNÉRAL : DÉPENSES 65,80 M€ / RECETTES : 66,35 M€

FONCTIONNEMENT

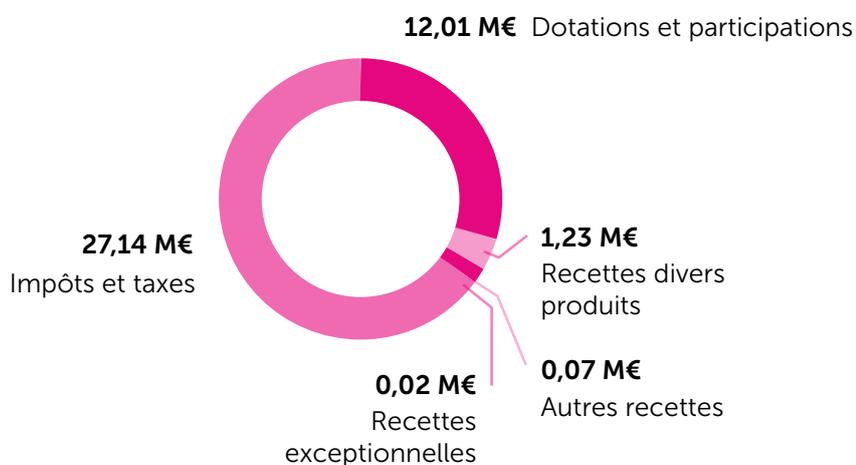
Dépenses réelles de fonctionnement

33,09 M€



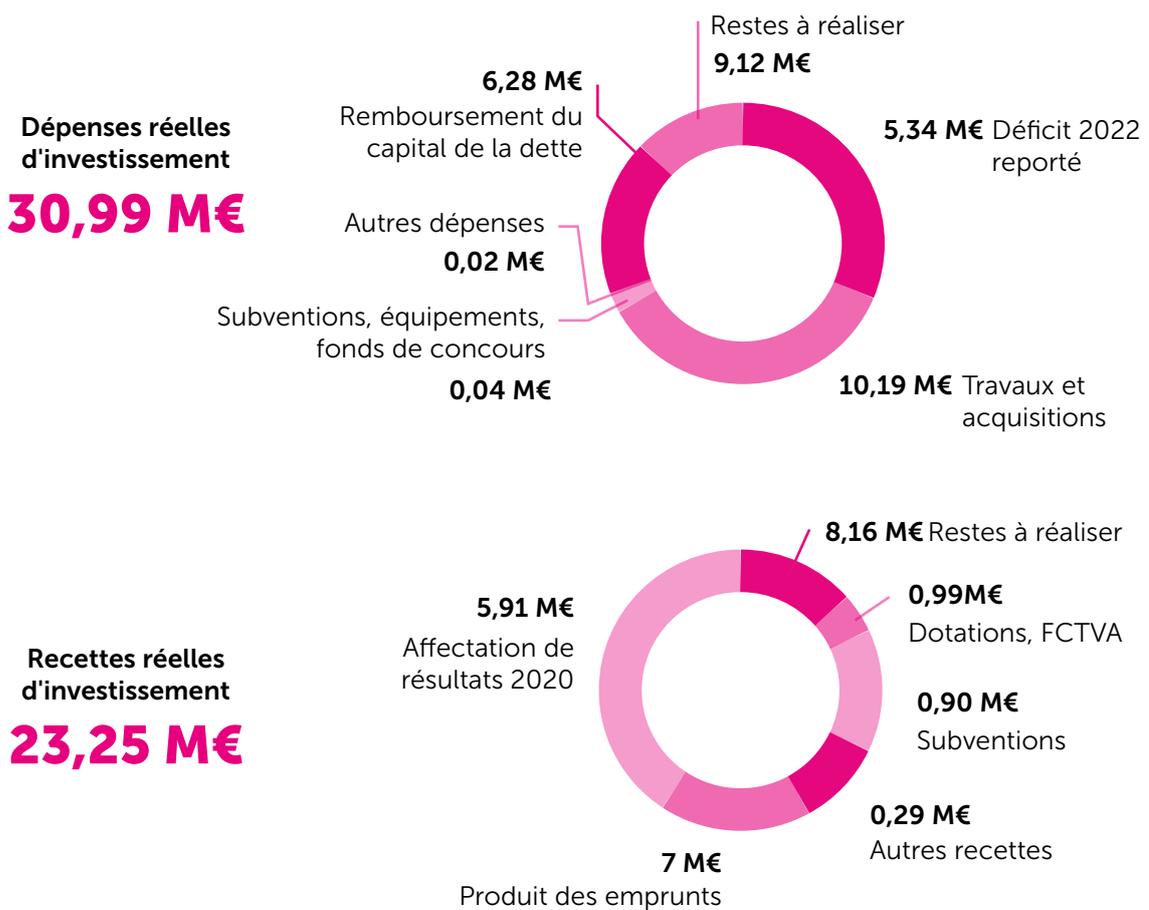
Recettes réelles de fonctionnement

40,45 M€



RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023 : 6 607 078,02 €

INVESTISSEMENT



DÉFICIT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022 : 6 057 286,91 €

INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2023

	Études logiciels et matériel informatique 595 194 €		Usine de Bûges 198 979 €
	Fonds de concours 44 312 €		Voirie et transport 6 508 €
	Stand de Tir Amilly 860 403 €		Rénovation bus mi-vie 39 567 €
	Assainissement pluvial 1 280 085 €		Travaux Tivoli 45 480 €
	Complexe sportif (matériels, peintures...) 31 125 €		Voirie, pistes cyclables, ouvrages d'art, véloroute 2 701 784 €
	Musée (restauration des œuvres et travaux) 297 039 €		Travaux port St Roch 3 765 750 €

DÉTAIL DES BUDGETS ANNEXES

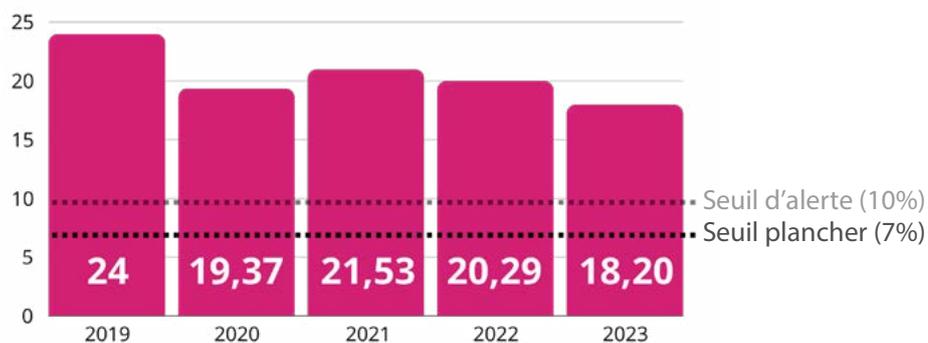
	Dépenses	Recettes
▶ Assainissement		
Fonctionnement	2 068 663 €	6 824 270 €
Investissement	3 798 366 €	3 085 347 €
▶ Eau potable		
Fonctionnement	255 697 €	1 671 727 €
Investissement	4 533 110 €	2 784 591 €
▶ Grande prairie		
Fonctionnement	99 730 €	99 731 €
Investissement	481 188 €	- €
▶ ZI Amilly		
Fonctionnement	2 100 €	4 051 €
Investissement	2 234 397 €	- €
▶ Ilot 19		
Fonctionnement	13 728 €	4 433 €
Investissement	302 861 €	- €
▶ Arboria		
Fonctionnement	751 999 €	754 794 €
Investissement	650 127 €	607 994 €
▶ Port St Roch		
Fonctionnement	0 €	161 790 €
Investissement	0 €	284 026 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le chiffre d'affaire 2023 voit une baisse de l'épargne brute en raison d'un contexte toujours inflationniste et d'une TVA nationale moins dynamique que prévu

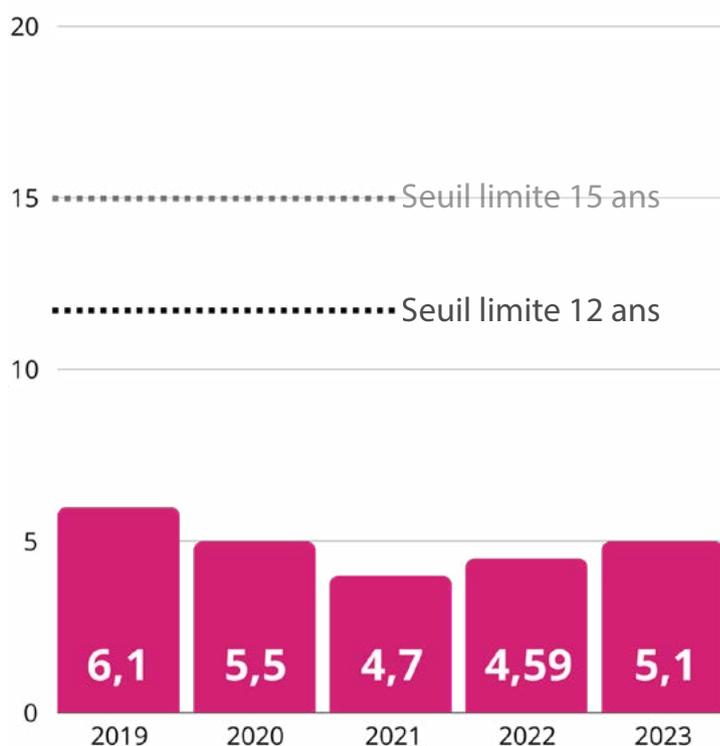
Taux d'épargne brute

En %



Capacité de désendettement

En années



Annexe 1 : le bureau

LE PRÉSIDENT



Jean-Paul BILLAULT

Maire de Solterre

LES VICE-PRÉSIDENTS



Gérard DUPATY

Travaux, Politique
de l'eau et de
l'assainissement
Maire d'Amilly



**Franck
DEMAUMONT**

Urbanisme, Foncier
et service ADS
(Application du Droit des Sols)
Maire de Châlette-sur-Loing



Benoît DIGEON

Mobilités
Maire de Montargis



Denise SERRANO

Environnement,
Transition écologique
et énergétique
Maire de Villemandeur



René BÉGUIN

Finances
Maire de Corquilleroy



**Dominique
LAURENT**

Commission locale
d'évaluation des
transferts de charges
Maire de Pannes



Gérard LELIEVRE

Intercommunalité
Maire de Saint-
Maurice-sur-Fessard



**Christian
BOURILLON**

Emploi, Formation,
Numérique
Maire de Chevillon-
sur-Huillard



**Christel
OLIVEIRA**

Affaires culturelles et
Médiathèques
Maire de Conflans-sur-Loing



Eric GODEY

Sports et Soutien aux
actions de formation
(CFA EST LOIRET)
Maire de Lombreuil



Régis GUERIN

Tourisme
Maire de Cepoy



Valérie BASCOP

Habitat, Aires d'accueil
des gens du voyage
Maire de Vimory



Gérard LORENTZ

Développement
économique
Maire de Paucourt



**Vincent
DESRUMAUX**

Ruralité, équilibre
territorial
Maire de Mormant-sur-
Verzonn

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Baudouin
ABRAHAM**

Affaires culturelles
et Médiathèques
Conseiller municipal
de la mairie d'Amilly



**Philippe
VAREILLES**

Services publics
locaux
Adjoint au maire de
Montargis



Anne PASCAUD

Affaires sociales et
santé
Adjointe au maire de
Châlette-sur-Loing

Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2023

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Amilly

Gérard DUPATY
Christophe BOUQUET
Catherine FEVRIER
Baudouin ABRAHAM
Françoise BEDU
Marie-Laure CARNEZAT
Jean-Charles LAVIER
Nelly TURBEAUX-JULIEN
Aboubacry SALL
Grégory GABORET

Montargis

Benoît DIGEON
Philippe VAREILLES
Sylviane HOUDRÉ
Charles TERRIER
Dominique DELANDRE
Valérie CHARLES
Joëlle VATRIN
Fabien LEON
Caroline BOURRY
Bruno NOTTIN
Christophe BELABBES
Alphonse PROFFIT

Châlette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Marie-Madeleine HEUGUES
Christophe RAMBAUD
Asma MANAÏ-AHMADI
Musa OZTURK
Anne PASCAUD
Alexis CHRISTODOULOU
Marie RASAMOELY
Cyril FAURE
Farah LOISEAU

Villemandeur

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Christine PASQUET
André PRIGENT

Pannes

Dominique LAURENT
Hélène DE LAPORTE
Michel GAILLARD
Arlette PROCHASSON

Cepoy

Régis GUERIN
Valérie BELLIERE
Christophe MIREUX

Vimory

Valérie BASCOP
Patrick CHAMPION

Paucourt

Gérard LORENTZ
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI

Solterre

Jean-Paul BILLAULT
Sylvie STARTCHENKO

Chevillon-sur-Huillard

Christian BOURILLON
Nathalie PIERRATTE

Lombreuil

Eric GODEY
Patrice BERNARD

Corquilleroy

René BÉGUIN
Fabienne LANGRAND
Jean-Marie DUCHÊNE

Conflans-sur-Loing

Christel OLIVEIRA
Christiane PONLEVÉ LAURENT

Mormant-sur-Vernisson

Vincent DESRUMAUX
Damien CHARPENTIER

Saint-Maurice-sur-Fessard

Gérard LELIEVRE
Emmanuelle DUFOUR

En italique : Les conseillers communautaires suppléants

Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2023

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Commission Intercommunalité

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LELIEVRE](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Gérard DUPATY
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Alexis CHRISTODOULOU, Thierry JOLIVET (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET(Adjoint)
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Bruno NOTTIN
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission des Finances

Vice-Président responsable de la Commission : [René BÉGUIN](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Marie-Madeleine HEUGUES, Marie RASAMOELY
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christiane PONLEVÉ LAURENT
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Alain LINARD (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Travaux

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard DUPATY](#)

AMILLY	Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Daniel BARAY (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHENE
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Charles TERRIER, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Jean-Luc BREMONT (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Claude TOURATIER, Jean-Michel DEPOND (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Urbanisme et Foncier

Vice-Président responsable de la Commission : [Franck DEMAUMONT](#)

AMILLY	Edmond SZEWCZYK (Adjoint), Catherine CARRIAU (Adjointe)
CEPOY	Chartine LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Jamal MALGHI (Adjoint)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Jacques RONDEAU (Adjoint)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Guy MOREAU (Adjoint)
PAUCOURT	Gérard LELIEVRE
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Jean-Paul BILLAULT
SOLTERRE	François COULON, Jean-François DUPORT (Adjoint)
VILLEMANDEUR	Valérie BASCOP
VIMORY	

Commission Habitat

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Valérie BASCOP](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Catherine FEVRIER
CEPOY	Charline LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Boubacar BA (CM), Francine PHESOR (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	François COULON, Christine PASQUET
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Développement Economique

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LORENTZ](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Grégory GABORET
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Michelle BRANDON (CM), Mine CAYOUX (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET (Adjoint)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON, Patrice SIMON (Adjoint)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Christel OLIVEIRA](#)
secondée par [Baudouin ABRAHAM](#)

AMILLY	Baudouin ABRAHAM, Catherine CARRIAU (Adjointe)
CEPOY	Frédéric CHEREAU (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Atif KHALID (Adjoint), Cyril FAURE
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA
CORQUILLEROY	Fabienne LANGRAND
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Jean-René COQUELIN (CM), Alphonse PROFFIT
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Dominique Gavillet (Adjointe)
PAUCOURT	Sébastien ORUS PLANA (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Affaires Sociales et Santé

Conseillère déléguée à la Commission : [Anne PASCAUD](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Marie-Laure CARNEZAT
CEPOY	Martine GOFFIN (Adjointe)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Elodie TORRES (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Jean-Michel BILLAULT (CM)
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRE, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Christine PASQUET, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission Mobilités

Vice-Président responsable de la Commission : [Benoît DIGEON](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Nelly TURBEAUX-JULIEN
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Eulalie LAMA (CM), Jacques LALOT (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Jacques RONDEAU (Adjoint)
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	François SAILLARD (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Eric PRIOU (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Tourisme

Vice-Président responsable de la Commission : [Régis GUERIN](#)

AMILLY	Marie-Laure CARNEZAT, Aboubacry SALL
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Jean-Claude RENOUF (CM), Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christiane PONLEVÉ LAURENT
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Gwladys BARTHELEMY (CM)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Emploi, Formation, Numérique

Vice-Président responsable de la Commission : [Christian BOURILLON](#)

AMILLY	Aboubacry SALL, Baudouin ABRAHAM
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Fatimata SOW (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Gérard TAREL (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRÉ, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Laurent GUIRAUD (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Environnement, Transition écologique et énergétique

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Denise SERRANO](#)

AMILLY	Nelly TURBEAUX-JULIEN, Nadine QUINTANA (CM)
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Marie RASAMOELY, Francine PHESOR (Adjointe)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christèle AGNESSENS (CM)
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Caroline BOURRY
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Benjamin CLERET (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Claude TOURATIER
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Sports

Vice-Président responsable de la Commission : [Eric GODEY](#)

AMILLY	Patrick LECLOU (Adjoint), Daniel BEAULIER (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Christophe RAMBAUD, Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Jacques RONDEAU (Adjoint)
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHÈNE
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Dominique DELANDRE, Christophe BELABBES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Jean-Pierre MOREAU (Adjoint)
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, André PRIGENT
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Ruralité, Equilibre territorial

Vice-Président responsable de la Commission : [Vincent DESRUMAUX](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Bruno TOUANE (CM), Patrick GUEDJ (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Christiane PONLEVÉ LAURENT
CORQUILLEROY	Didier PICARD (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Philippe MASSONNEAU (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Commission d'ouverture des plis dans le cadre des délégations de service public

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

Commission d'Appel d'Offres

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Gérard DUPATY (Amilly)
Dominique LAURENT (Pannes)
Valérie BASCOP (Vimory)
Marie-Madeleine HEUGUES (Châlette-sur-Loing)
Philippe VAREILLES (Montargis)

Suppléants

Christel OLIVEIRA (Conflans-sur-Loing)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI (Paucourt)
Eric GODEY (Lombreuil)
Denise SERRANO (Villemandeur)

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Conseiller délégué à la Commission : [Philippe VAREILLES](#)

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

(CM) : Conseiller municipal



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10 317
45125 MONTARGIS Cedex

02 38 95 02 02

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul Billault

Rédaction : services de l'Agglomération Montargoise

Mise en page : service communication de l'Agglomération
Montargoise

ISSN : 1632-8523

